

LE DEVOIR

VOLUME LXXXVI - NUMÉRO 220

MONTREAL, LE VENDREDI 20 SEPTEMBRE 1996

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

À Québec, le théâtre peine

Après quelques années plus réjouissantes, Québec connaît cet automne une rentrée théâtrale mi-figue mi-raisin. Au moment où les premières pièces prennent l'affiche, le départ annoncé de Serge Denoncourt de la direction du théâtre du Trident et la fermeture que l'on espère temporaire du théâtre de la Bordée viennent rappeler combien les acquis sont toujours fragiles dans le secteur culturel de la capitale. Une situation que les sempiternelles compressions du secteur public ne font qu'exacerber.

Maintenir en existence un milieu théâtral qui se respecte dans un centre intermédiaire comme Québec, ce n'est pas une mince affaire. On l'a déjà dit amplement, en l'absence quasi totale de télévision, de cinéma, de doublage, etc., les acteurs de la capitale dépendent entièrement de l'art dramatique pour gagner leur vie. Du coup, quand un théâtre tombe, les ondes de choc s'étendent rapidement à l'ensemble du secteur et les gains d'un jour peuvent s'effacer aussi vite le lendemain.

Car à Québec, il existe deux producteurs réguliers — la Bordée et le Trident — et une salle vouée à la diffusion — le Périscope — autour desquels se greffent des initiatives plus modestes, souvent autogérées, telle la saison jeunes professionnels de Premier Acte, dont le dynamisme n'efface pas la minceur des moyens. Bref, si le dynamisme existe visiblement hors de ces trois centres, l'argent nécessaire à la survie des artisans du milieu n'y est pas.

En perdant la Bordée cet automne, Québec perd donc, concrètement, le tiers de ses ressources de production dans ce secteur d'activité. À Montréal, on obtiendrait un effet équivalent par quelque chose comme la disparition simultanée de l'Espace Go, de la NCT, du Rideau Vert et du théâtre d'Aujourd'hui. Et encore.

La disparition de la Commune et du Repère et l'absence du théâtre du Bois de Coulange au cours de l'été avaient déjà permis d'identifier le problème. Même si la disparition d'une troupe ou d'un théâtre peut provenir d'un réalignement ou du

remplacement justifiable, sur le plan artistique, d'éléments devenus moins dynamiques par de nouveaux joueurs, elle devient rapidement impossible à supporter pour le milieu. Celui-ci n'a pas les moyens d'attendre qu'on remplace de nouveaux morceaux: on risque rapidement de voir les meilleurs éléments partir sous d'autres cieux et d'avoir à refaire tout le travail. Pour bien des acteurs, il s'agit d'une question de survie dans le sens le plus immédiat du terme.

La situation est extrêmement frustrante pour les artistes des planches, qui voient la mise en péril des gains réels des dernières années, en particulier par la renaissance du Trident sous la gouverne de Serge Denoncourt, dont le départ prématuré crée des inquiétudes supplémentaires. La bonne nouvelle, c'est que le milieu ne baisse pas les bras pour autant, bien au contraire.

La plus récente de ces initiatives qui prennent souvent des allures de guérilla, c'est «La Corvée de la Bordée», qui a commencé avec une campagne de financement très réussie auprès du milieu culturel et, ces soirs-ci, auprès du public du Trident et du Périscope. Un comité de survie a été créé pour tenter d'empêcher la liquidation des actifs du théâtre et de créer de nouveaux partenariats pour assurer la reprise rapide des activités dans ce qui est une des plus belles salles de Québec. Il faut dire qu'au-delà de ses conséquences pour le milieu, la disparition définitive de la Bordée serait aussi une source de honte et une marque d'irresponsabilité pour le gouvernement du Québec, qui investissait récemment des sommes considérables dans la rénovation de ce théâtre.

Et il y a bien aussi quelques bonnes nouvelles. Le théâtre Sortie de Secours, l'un des plus prometteurs de la région, vient de passer aux subventions de fonctionnement tandis que d'autres jeunes troupes ont réussi à trouver des subventions auparavant inexistantes pour réaliser ou diffuser leurs projets. La mise en marche de la Caserne de Robert Lepage, au début de l'année prochaine, sera également un facteur encourageant. Bien que le public n'en verra qu'une pointe d'iceberg, ce nouveau centre de production sera certainement une source d'activités non négligeable pour le milieu théâtral, entre autres.

Toutefois, on en vient inévitablement à se dire que les compressions dans le secteur public pourraient bientôt faire retomber d'autres pans de l'édifice et fortement appauvrir la vie culturelle de Québec et, du coup, du Québec en entier. Une question qui se pose d'ailleurs pour toute la production culturelle hors de Montréal.

Comme le confiait Serge Denoncourt au *Devoir*: «On dit qu'il y a un milieu fort et dynamique à Québec. Oui, sauf que ce milieu est toujours en train de sauver les meubles. Il y a toujours une part de l'énergie qui passe là plutôt que dans le théâtre lui-même.» Les exigences constantes de telles responsabilités ont d'ailleurs contribué, ajoute-t-il, à son départ du Trident. Devant l'éternel recommencement de cette course à la survie, on risque fort de voir d'autres joueurs tomber sous le coup de l'épuisement.

PLAISIRS

Complicées, les femmes?
Erreur! Elles sont
hormonales, page B 1



LES ACTUALITÉS

La Stone est rappelée
à la barre,
page A 2



ÉCONOMIE

L'UPA n'a pas Cliche
en odeur de sainteté,
page A 8

Radio-Canada abolit 2500 postes

■ La télévision anglaise devra réduire ses effectifs de 38 %
■ À la radio française, le choc est durement ressenti: 350 mises à pied



PHOTO JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'inquiétude était grande hier parmi les journalistes de la salle de rédaction de Radio-Canada à Montréal. La rédactrice en chef du service radio Geneviève Guay, à gauche, donnait des explications aux employés pendant qu'en direct sur les ondes de RDI, le président de la société d'État Perrin Beatty débattait les mauvaises nouvelles.

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Le président de Radio-Canada, Perrin Beatty, a confirmé hier qu'environ 2500 employés devront être mis à pied au cours des prochains mois. Le coup est particulièrement brutal pour la télé anglaise et pour la radio de langue française. Dans le secteur de la télé française, les régions écopent.

Sans fermer comme tel de station régionale, ce qui aurait placé le gouvernement fédéral dans l'embarras, la direction de Radio-Canada réduit considérablement les services en français dans l'Ouest du pays. Un bulletin de nouvelles «suprarégional», produit à Winnipeg, remplacera les bulletins de 30 minutes que chacune des quatre provinces de l'Ouest offrirait à ses téléspectateurs francophones.

Les téléspectateurs devraient avoir moins de sport et plus de culture à se mettre sous la dent dans un avenir rapproché. Et leur *Téléjournal* sera bientôt entrecoupé de publicités, question d'aller chercher des revenus additionnels.

«La Société entend contribuer au redressement des finances publiques du Canada», a plaidé, hier, en guise d'explication, la présidente du conseil d'administration de la Société, Guylaine Saucier.

Les changements annoncés hier visent à retrancher 127 millions de dollars du budget de la Société, ce qui portera à 414 millions le montant des compressions, conformément aux exigences du gouvernement. Ainsi, en 1998, le budget de la Société Radio-Canada aura été amputé de tiers.

M. Beatty et la présidente du conseil d'administration de la Société, Mme Saucier, ont dévoilé leurs projets au cours d'une conférence de presse, hier à Toronto. Au même moment, les employés n'avaient droit qu'à une courte allocation de leur président, enregistrée d'avance.

À Toronto, il fut surtout question de télé anglaise, médium qu'il faut «réinventer» selon le président de la Société. «Notre formule pour la télé française est une réussite», précisait plus tard M. Beatty, qui annonce tout de même une accentuation du virage culturel qu'a timidement pris Radio-Canada.

Mais en ce qui a trait aux compressions, si la télévision anglaise est beaucoup plus touchée que la télévision française, c'est parce que la direction de Montréal a commencé

En 1998,
le budget
de la société
d'État aura
été amputé
du tiers

VOIR PAGE A 12: RADIO-CANADA

Elsine confie ses pouvoirs à son premier ministre

Aux aguets, Washington mobilise ses kremlinologues

AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — Le président Boris Eltsine a officiellement décidé hier de transférer ses pouvoirs à son premier ministre Viktor Tchernomyrdine pendant son opération du cœur, qui pourrait nécessiter une préparation médicale plus longue que prévu.

Dans un communiqué diffusé hier soir, la présidence a annoncé que M. Eltsine, toujours hospitalisé, avait signé un décret prévoyant le transfert temporaire de l'ensemble des pouvoirs présidentiels à M. Tchernomyrdine, «y compris le contrôle des forces nucléaires stratégiques et les armes nucléaires tactiques».

Ces pouvoirs seront effectivement transférés par deuxième décret, que le président signera avant l'opération, précise le texte du décret signé hier.

Ce deuxième décret sera mis au point «en fonction du résultat de la consultation des médecins devant décider de la date de l'opération», a déclaré de son côté le porte-parole du président, Sergueï Iastrjembski.

Ces médecins, parmi lesquels le célèbre cardiologue américain Michael DeBakey, 88 ans, doivent se réunir le 25 septembre, a indiqué M. Iastrjembski. Ce conseil de médecins ne sera probablement pas chargé de fixer la date définitive de l'intervention.

Le transfert temporaire des pouvoirs du président pren-

Viktor
Tchernomyrdine

VOIR PAGE A 12: ELTSINE

Bertrand insiste

Il entend forcer Québec à se présenter en cour

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

L'avocat Guy Bertrand a décidé hier de poursuivre sa croisade juridique visant à empêcher la sécession unilatérale du Québec, faisant ainsi fi de la décision du gouvernement du Québec de ne pas se présenter en cour et de l'hésitation d'Ottawa à lutter à ses côtés.

Guy Bertrand a même indiqué qu'il trouverait un moyen de s'assurer de la présence du procureur général du Québec en cour. «Je m'assurerais qu'il sera là, soit physiquement, soit autrement. Mais il ne pourront pas dire que nous avons gagné par défaut», a lancé l'avocat, qui songe même à citer comme témoins le premier ministre, Lucien Bouchard, et son prédécesseur, Jacques Parizeau.

VOIR PAGE A 12: BERTRAND

Roch Carrier au Devoir

La révolution, yes sir!

À l'aube de ses 40 ans, le Conseil des arts du Canada revoit sa gestion de fond en comble

Le directeur du Conseil des arts du Canada avertit que de grands changements se préparent dans son organisation. La table est mise. Tous les programmes sont sous examen. Roch Carrier parle d'une «révolution» et prévient que «ce sera douloureux».

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Une révolution se prépare dans le grand palais du Conseil des arts du Canada. Un vaste examen de toutes les pratiques est en cours et devrait porter fruits d'ici quelques temps, une année tout au plus. L'objectif est de revoir le fonctionnement du Conseil de fond en comble. Des têtes vont encore rouler et aucun programme ne bénéficie de l'immunité absolue. Même la sacro-sainte tradition des bourses aux créateurs pourrait, sinon passer à la trappe, du moins être largement remodelée.

«Il va y avoir la révolution du siècle au Conseil des arts», a déclaré hier Roch Carrier, directeur

du CAC, lors d'une entrevue accordée au *Devoir*. Notre organisation fonctionne encore beaucoup sur des valeurs et des arguments qui ont été définis à l'origine, il y a quarante ans. [...] On ne veut pas remettre en question l'essentiel, notre autonomie par rapport au pouvoir politique ou les jurys de pairs. [...] Mais la situation a changé énormément. Il nous faut maintenant une révolution à l'intérieur comme à l'extérieur. Il faut secouer la boîte. [...] L'heure est venue de faire certains choix, de décider où et comment on va dépenser l'argent en cette période d'austérité.»

Le CAC est en grande campagne de promotion. Son dernier rapport annuel, publié au dé-



PHOTO JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Roch Carrier, président du CAC. Même la sacro-sainte tradition des bourses aux créateurs pourrait être largement remodelée.

VOIR PAGE A 12: YES SIR!

MÉTÉO

Montréal
Ensoleillé
avec passages
nuageux.
Max: 22 Min: 8

Québec
Ciel variable.
Max: 19 Min: 6

Détails, page B 4

INDEX

Agenda B 3 Le monde A 6
Annonces A 4 Les sports B 7
Culture B 9 Montréal A 3
Économie A 8 Mots croisés B 7
Éditorial A 10 Politique A 4
Idées A 11 Télévision B 8



• LES ACTUALITÉS •

La Stone est rappelée à la barre

La Commission Nicolet s'intéresse à la responsabilité de l'entreprise et du MEF dans le désastre du Saguenay

L'enquête sur le «déluge» de juillet devait porter sur les questions techniques et scientifiques. Après deux jours d'audiences, la responsabilité du gouvernement et de la Stone apparaît déjà au menu des commissaires!

LOUIS-GILLES FRANCŒUR
LE DEVOIR

La Commission scientifique et technique chargée d'évaluer les raisons du «déluge» de juillet, qui a détruit des milliers de foyers saguenéens, a demandé hier par ses procureurs à la Stone Consolidated de revenir à la barre des témoins pour tirer au clair des versions contradictoires sur des faits majeurs, qui mettent en cause la responsabilité des principaux acteurs.

La Stone a soutenu cette semaine que le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) ne lui a jamais de-

mandé d'ouvrir son évacuateur de crue du lac des Ha! Ha!, comme l'ont fait les gestionnaires environnementaux dans le bassin versant voisin, celui du lac Kénogami, où le MEF gère directement plus d'une dizaine de barrages.

Personne n'est sous serment devant cette commission et personne n'est soumis à un contre-interrogatoire en raison du fait que la commission est un organisme relevant de l'exécutif de la province et non du judiciaire, comme le serait une commission nommée en vertu de la Loi des commissions d'enquête.

Mercredi soir, deux fonctionnaires du MEF ont déclaré tour à tour devant la commission que la Stone avait été avisée formellement, le samedi matin 20 juillet, de la nécessité d'ouvrir son évacuateur de crue pour éviter que sa digue ne cède devant la montée des eaux dévastatrices. La digue, insuffisamment ouverte, a cédé à la fin du même jour, créant un mur d'eau aussi puissant qu'une montagne en mouvement, qui s'est dirigé vers La Baie. Selon le fonctionnaire Jean-Paul Carrier, de la direction régionale du

MEF, «l'officier» du ministère en poste le samedi du déluge, Bernard Lapointe, a appelé Ghyslain Boivin, un des responsables de la sécurité chez Stone Consolidated. Cet appel a été fait à 8h44 (le matin) après que M. Lapointe eut reçu un appel de Jean Duperré l'informant que l'eau atteignait une cote alarmante au réservoir des Ha! Ha!, propriété de la Stone.

M. Lapointe aurait dit, selon le témoignage de M. Carrier, qu'il y avait un «problème d'accès qui empêche de se rendre faire les manœuvres du barrage».

M. Carrier a ajouté que «M. Lapointe, qui était de garde, l'a informé qu'il devait prendre des mesures pour aller faire les manœuvres au barrage, à leur barrage des Ha! Ha!».

Le témoin a ajouté que cette démarche apparaît dans les rapports soumis par le ministère à la commission et qu'il pourrait, au besoin, fournir le rapport de M. Boivin.

Le commissaire, qui a amené cette question sur le tapis, n'a toutefois pas demandé au témoin si le MEF avait fait un suivi le même jour et pourquoi, au bout du compte, il n'a pas

pris de mesures pour faire ouvrir l'évacuateur, comme le lui permet la loi afin de prévenir un désastre. Ces questions pourraient toutefois figurer au menu des prochaines audiences. D'autre part, les travaux de la commission ont permis d'apprendre que la Stone avait fait une étude des impacts d'un bris éventuel de son évacuateur de crue. Mais les autorités municipales de La Baie ont dit n'avoir jamais vu cette étude alors que le maire de la petite municipalité de Fernand-et-Boilleau, située en bas du barrage, l'avait vue.

D'autre part, des versions contradictoires ont aussi été entendues à propos de la position de La Baie sur la pertinence d'ouvrir ou pas l'évacuateur du lac des Ha! Ha! le jour où la digue a cédé ou dans les jours précédents. La Stone dit que le chef de police de La Baie lui a littéralement interdit d'ajouter aux flots qui déferlaient déjà sur sa ville en ouvrant l'évacuateur de crue, sur le point de déborder. Mais le maire de La Baie a nié cette assertion de la Stone, ce que les commissaires vont sans doute vérifier auprès du chef lui-même bientôt.

Saint-Laurent Vision 2000

La dépollution réelle reste à mesurer

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR
LE DEVOIR

Après dix ans de dépollution et près de huit milliards de dollars d'investissements publics et privés, Québec et Ottawa ne sont pas encore en mesure de chiffrer la réduction globale des contaminants toxiques et organiques attribuable à ces travaux dans les entreprises et municipalités riveraines du Saint-Laurent.

C'est le constat surprenant qu'a fait hier un des port-parole du programme fédéral-provincial Saint-Laurent Vision 2000, Gaétan Duchesneau, en marge d'une conférence de presse au cours de laquelle les deux gouvernements ont annoncé, une fois de plus, avoir encore augmenté le niveau de dépollution des 50 plus gros pollueurs du Saint-Laurent et du Saguenay. Cette partie du programme de dépollution a permis de réduire jusqu'à 96 % la pollution émise au début de la décennie par les 50 plus gros pollueurs. La dépollution de 56 autres entreprises est en cours sur d'autres affluents du fleuve.

Mais lorsqu'on lui demande dans

quelle mesure ce programme a réduit la pollution globale dont le fleuve est affligé, M. Duchesneau se dit forcé de déclarer forfait.

Cette donnée actualisée, dit-il, «je ne la connais pas», laissant entendre qu'elle pourrait exister.

Depuis deux ans, les deux gouvernements ont fait au moins quatre sorties publiques pour faire état des succès croissants du programme de dépollution des «majors» installés sur le fleuve et le Saguenay. Le Programme d'assainissement des eaux (PAEQ) visait en 1988, au moment du lancement du volet industriel, une réduction de 75 % en dix ans des toxiques de source industrielle.

Les deux gouvernements ont tour à tour ou ensemble fait état des résultats croissants de ce programme de dépollution: près de 70 % en 1994, plus de 80 % en 1995, plus de 90 % au début de 1996 et, hier, on allait encore plus loin en parlant de 96 %. Se basant sur ces résultats partiels, les deux gouvernements ont chaque fois affirmé que le fleuve allait mieux, sans pouvoir démontrer dans quelle mesure.

Lors de la publication d'un rapport synthèse sur l'état du Saint-Laurent au

début de l'été, Québec et Ottawa indiquaient que 40 % des toxiques du fleuve provenaient des Grands Lacs et 30 % des tributaires, ce qui comprenait les pesticides du secteur agricole. La part de la pollution industrielle était alors évaluée à environ 9 %, ce qui comprend les rejets d'environ 500 entreprises polluantes dont les 50 ayant pratiquement dépollué leurs installations.

M. Duchesneau reconnaît que la part de la pollution attribuable aux entreprises serait plus grande si on n'avait pas obtenu une réduction de 96 % chez les 50 plus importantes. Sans ces progrès, reconnaît-il, on pourrait parler d'une contribution d'environ 20 %. Peut-être plus.

Cela indiquerait que les 680 millions dépensés par les 50 plus importants pollueurs auraient réduit d'environ 10 % — personne ne semble devoir être plus précis — la charge toxique globale.

Mais, s'empresse d'ajouter M. Duchesneau, la réduction obtenue demeure majeure. Pour les matières organiques, dit-il, c'est l'équivalent des rejets non traités d'une population humaine de sept millions de personnes, soit celle de la province.

Dans une autre conférence de presse, à Baie-Comeau cette fois, les gestionnaires fédéraux et provinciaux divulguèrent un bilan environnemental de l'estuaire fluvial.

Il en ressort que cette région fluviale est globalement moins contaminée que l'amont en raison de sa taille gigantesque, soit une surface aquatique de 9350 km². Néanmoins, en raison du nombre de petites municipalités qui n'épurent pas encore leurs eaux, la pollution bactérienne continue et limite la récolte de mollusques dans 37 des 59 zones qui ont fait l'objet d'un suivi environnemental.

Cette section du fleuve est la moins contaminée par des produits dangereux sauf dans deux zones industrielles. La baie des Anglais, à Baie-Comeau, est fortement contaminée par des BPC et des HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) «d'éversés par une aluminerie locale», indique le rapport. Il y a environ 300 000 mètres cubes de sédiments contaminés, soit beaucoup plus qu'au deuxième site, soit le port de Forestville, où on retrouve encore 2250 mètres cubes de sédiments contaminés par des HAP.

Commission sur la fiscalité

Non au rapetissement de l'État

■ La FTQ rejette une réduction des impôts provenant des entreprises

■ La CSN croit que des allègements ne devraient être consentis qu'aux entreprises qui créent des emplois

LE DEVOIR ET LA PRESSE CANADIENNE

La FTQ se dit ouverte à l'idée de rééquilibrer les trois éléments qui composent la fiscalité des entreprises, à condition que ce réaménagement ne réduise pas l'ensemble des recettes que le gouvernement perçoit auprès des entreprises.

La centrale syndicale défend cette thèse dans un mémoire qu'elle remet aujourd'hui à la Commission sur la fiscalité et le financement des services publics. Pour sa part, la CSN, dans un mémoire de même nature qu'elle défend aujourd'hui, met en garde contre tout rapetissement de l'État, particulièrement dans les domaines névralgiques de l'éducation, de la santé et des services sociaux qui, pour la présente année, représentent 36,3 % des dépenses de programmes de l'État.

Depuis plusieurs mois, souligne la FTQ, les employeurs se plaignent des taxes sur la masse salariale, qu'ils qualifient d'excessives et «tueuses d'emplois». Ils demandent que ces taxes soient abaissées. La fiscalité des entreprises est composée à la fois d'impôts sur les profits, de taxes sur le capital et de taxes sur la masse salariale.

La FTQ accepterait en conséquence un réaménagement entre les trois composantes de la fiscalité des entreprises, dans le but de ne pas pénaliser celles qui créent des emplois. Elle tient cependant à ce qu'au bout du compte, ce réaménagement ne conduise pas à réduire les recettes globalement perçues par le gouvernement auprès des entreprises.

La CSN, de son côté, est déçue du court délai accordé à la commission, créée en juin par le gouvernement Bouchard, pour produire son rapport. Elle réclame un sursis raisonnable pour les commissaires car, en comparaison, une commission ontarienne du même type a mis trois ans à tirer ses conclusions alors que Québec veut de toute urgence mettre un point final avant l'important Sommet socioéconomique de la fin octobre! Les allègements de charges fiscales, soutient la CSN, ne devraient valoir que pour les entreprises qui créent de l'emploi.

FTQ et CSN dénoncent la tendance à redresser les finances publiques essentiellement par des compressions

budgetaires. Ces compressions entraînent la perte de milliers d'emplois directs et indirects et chaque réduction de 500 millions \$ dans les dépenses gouvernementales, dit la FTQ, causerait la disparition de 6700 emplois directs et indirects. De surcroît, cela entraîne des dépenses additionnelles pour les programmes de soutien du revenu.

«Les compressions de 600 millions \$ pour 1996-1997 [en éducation] témoignent d'une absence de vision et de considération», souligne le mémoire de la CSN qui insiste sur le maintien d'une vraie «sécurité de revenu» dans un État qui ne doit pas accepter que s'amenuisent ses revenus face aux besoins actuels.

«Avant 1990, 95 % des chômeurs avaient accès à l'assurance-chômage; aujourd'hui, 59 % des chômeurs ont accès à l'assurance-emploi», tandis qu'en 1995, on calcule que 80 % des personnes bénéficiant de l'aide sociale étaient aptes au travail. La CSN reconnaît que la gestion des finances publiques au Québec est compliquée, que «le désengagement du gouvernement fédéral a des conséquences directes sur l'accroissement des coûts de la sécurité du revenu».

La stratégie de la FTQ pour résoudre l'équation budgétaire s'articule autour de quatre moyens: une politique de création d'emplois, le maintien des programmes sociaux et des services publics, une réforme de la fiscalité et une action au chapitre des recettes gouvernementales.

La centrale invite aussi le gouvernement à résister à la tentation d'imiter le gouvernement de l'Ontario, qui a réduit les impôts, faisant le pari que ces réductions contribueraient à créer des emplois et à susciter la vitalité économique souhaitée. La FTQ y voit une «stratégie à haut risque avec de potentiels effets négatifs sur les finances publiques».

Quant à la CSN, elle accueille comme possibles les écarts de politiques fiscales, la compétitivité étant fonction de multiples facteurs. Fidèle à l'option souverainiste dont elle est porteuse, la CSN demande à Québec de continuer à mettre fin aux dédoublements «d'ici à ce que la souveraineté du Québec nous rende tous nos outils de développement».

L'UMQ veut pouvoir mater les fonctionnaires municipaux

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) réclame pour ses membres un pouvoir d'autonomie pour faire plier l'échine aux fonctionnaires lors de conflits de travail. L'UMQ demande au gouvernement de transférer aux municipalités son pouvoir de décréter les conditions de travail lorsqu'il y a échec dans les négociations.

De plus, l'UMQ réclame de pouvoir suspendre la cotisation des municipalités à la caisse de retraite qui dégage des surplus (les villes de Montréal et Québec ne sont pas concernées). Globalement, c'est à une plus grande responsabilisation des administrations municipales qu'aspire l'UMQ.

C'est ce qui ressort de la présentation d'hier du président de l'UMQ et maire de Laval Gilles Vaillancourt devant la Commission sur la fiscalité et le financement des services publics. M. Vaillancourt souhaite avoir la main haute sur la masse salariale (42,5 % des budgets municipaux: salaires + bénéfices marginaux) qui actuellement échappe aux élus municipaux. Il estime que les «anomalies» telles le plancher d'emploi dont bénéficient certains travailleurs (les cols bleus de Montréal, par exemple) devront être éliminées des conventions collectives pour don-

ner aux municipalités plus de souplesse dans leur gestion.

D'ailleurs, la question sera de nouveau soulevée d'ici quelque dix jours lors d'une rencontre prévue entre des maires et le premier ministre Lucien Bouchard. «Le gouvernement tarde à fournir aux municipalités les outils dont elles ont besoin pour gérer selon la capacité de payer des citoyens», soutient l'UMQ. Dans certains cas, comme le conflit opposant les cols bleus à la Ville de Montréal qui s'éternise depuis trois ans et demi, Québec ne tranche pas le différend. «Nous devons avoir l'autorité pour le faire quand il y a blocage. [...] Le gouvernement veut de moins en moins jouer le rôle d'arbitre», a soumis M. Vaillancourt.

Ce dernier assure qu'il n'est pas question pour les municipalités d'effectuer des compressions draconiennes dans la rémunération des employés. Mais il n'est pas non plus question de croissance, reconnaît-il. Les abus seraient impossibles, selon M. Vaillancourt, qui rappelle que les employés sont tous syndiqués avec des grandes centrales syndicales très organisées pour faire face à de petites municipalités.

M. Vaillancourt préconise également la suspension des cotisations lorsqu'une caisse de retraite d'employés accumule les surplus. «Pour l'instant, ça revient à dire que l'on prend l'argent des contribuables pour permettre d'améliorer une situation déjà excellente de certains fonctionnaires. C'est de l'argent qui dort», affirme Gilles Vaillancourt.

avis de demandes relatives à un permis ou à une licence



Régie des alcools, des courses et des jeux

Toute personne, société ou groupement de personnes visé à l'article 60 du Code de procédure civile (L.R.Q., c. C-25) peut, dans les quinze jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence d'après mentionnée, en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les trente jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou cette intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, Bureau 9.200, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
9036-7269 QUEBEC INC. Simone Pistache Resto-Bar 2070, St-Denis Montréal Dossier: 180-711	Addition d'autorisation de Spectacles dans Bar existant	2070, St-Denis Montréal
9026-4128 QUEBEC INC. Les Bains Douches 5777, boul. St-Laurent Montréal Dossier: 183-376	Extension des heures d'exploitation d'un bar avec danse, projection de films et spectacles et d'un bar avec spectacles de 03H00 am à 08H00 am dans la nuit du 1er au 2 novembre 1996 (demande amendée)	5777, boul. St-Laurent Montréal
L'EQUIPE SPECTRA INC. GESTIONNAIRE POUR MONTRÉAL TRUST DU CANADA Métropolis 59, rue Ste-Catherine Est Montréal Dossier: 185-678	Extension des heures d'exploitation d'un bar avec danse, spectacles et projection de films et de 2 Bars avec danse et spectacles de 03H00 am à 06H00 am dans la nuit du 12 au 13 octobre 1996 (Sans vente d'alcool)	59, rue Ste-Catherine Est Montréal
2325-8254 QUEBEC INC. LE FUTE ENR. 7500, boul. Les Galeries d'Anjou Dossier: 250-480	Permis additionnels 1 Restaurant pour vendre 1 Anjou Bar	7500, boul. Les Galeries d'Anjou

9039-6037
QUEBEC INC. Restaurant En Rouge Pizza 3224, boul. Rosemont Montréal Dossier: 277-202

DION, Yves Jello Bar 151 Ontario Est Montréal Dossier: 353-805

9015-5680
QUEBEC INC. Trax 5940, boul. des Grandes Prairies Saint-Léonard Dossier: 373-472

2627-1510
QUEBEC INC. Restaurant Milot 1920 Enr. 9550, rue Jean-Milôt LaSalle Dossier: 399-775

9039-9296
QUEBEC INC. Club Dance Zone 6341, Trans-Canada Pointe-Claire Dossier: 896-803

9039-1419
QUEBEC INC. X-Bar 4290, boul. St-Laurent Montréal Dossier: 1083-450

9020-5378
QUEBEC INC. Resto Slip 635, 32ème Avenue Lachine Dossier: 1347-640

3233588 CANADA INC. Le Gourmet Hot & Spicy 7373, Boul. Décarie Montréal Dossier: 1347-889

149208 CANADA INC. Café Munich 1351, Mont-Royal Est Montréal Dossier: 1347-897

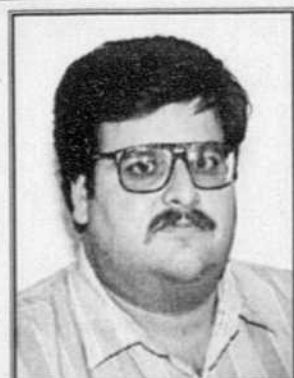
3097-1220
QUEBEC INC. Majestic 5415, ave. Royalmount Mont-Royal Dossier: 1348-200

1 Restaurant pour vendre 5415, ave. Royalmount Mont-Royal

Le président et directeur général
Ghislain K. Laflamme, avocat

Québec

loto-québec résultats			
Tirage du 96-09-18			
13 26 30 38 43 46			
Numéro complémentaire: 6			
GAGNANTS	LOTS		
6/6	0	2 215 020,90 \$	
5/6+	3	221 502,10 \$	
5/6	243	2 187,60 \$	
4/6	13 451	75,70 \$	
3/6	243 474	10,00 \$	
Ventes totales: 15 255 071,00 \$			
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000 \$			
Extra Tirage du 96-09-18			
NUMÉROS	LOTS		
271039	100 000 \$		
71039	1 000 \$		
1039	250 \$		
039	50 \$		
39	10 \$		
9	2 \$		
TVA, le réseau des tirages			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			



Ivano Vellone,
président



Gilles Rhéaume,
vice-président



MOUVEMENT SOUVERAINISTE DU QUÉBEC

CAMPAGNE DE FINANCEMENT ET D'ADHÉSION

- Défendre partout le Québec et son peuple
- Bâtir un pays français et solidaire

Pour information sur nos activités

6595, rue St-Hubert, C.P. 59006
Montréal (Québec) H2S 3P5
(514) 271-3638

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____ App.: _____
Ville: _____ Code postal: _____
Tél.: () _____ Membre: 5,00 \$ ☐ Étudiant: 3,00 \$ ☐
Paiement: chèque, mandat, membre: _____ Don: _____ \$=
ou
Souscription anonyme: _____
Caisse populaire St-Édouard, numéro de transit 30169
numéro de compte 81085

LE DEVOIR

POLITIQUE

Johnson ajoute sa voix au concert pour l'emploi

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le chef libéral Daniel Johnson ajoute sa voix au concert de tous ceux qui réclament une stratégie de création d'emploi de la part du gouvernement québécois. «*Durant l'été, a-t-il expliqué devant la presse, nos bureaux de comté sont presque devenus des bureaux de placement.*» En caucus prérécessionnel hier, les libéraux ont commencé à établir leur plan d'attaque en vue de la rentrée parlementaire qui devrait avoir lieu à Québec le 15 octobre. Comme outil de travail, les députés comptent donc tabler sur les témoignages recueillis auprès de l'électorat cet été, électorat qui, selon Daniel Johnson, se montre particulièrement inquiet de la situation économique actuelle.

«*On peut presque toucher la brisure qui s'est installée entre le gouvernement et les milieux municipal, scolaire, agricole et de la santé. Le personnel du réseau de la santé et des services sociaux est très perturbé par les gestes du gouvernement de Lucien Bouchard. C'est un gouvernement qui semble diviser plutôt que de réunir les Québécois.*»

Visiblement en forme hier, le chef libéral tirait sur tout ce qui bouge depuis quelques semaines à Québec. Il s'en est notamment pris au ministre des Finances, Bernard Landry, qu'il a traité de «*M. Météo*».

«*J'ai déjà entendu parler de l'homme de six millions, mais là, on a le ministre de 50 cents. C'est irresponsable de banaliser de cette façon le problème majeur des finances publiques. M. Landry ne prend pas ça au sérieux. Il continue à se concentrer sur des compressions et des réductions de dépenses, oubliant la colonne des revenus de la création d'emploi et de l'activité économique.*»

Daniel Johnson prétend pourtant que le gouvernement ne s'est pas encore attaqué aux dépenses publiques. Il dit plutôt que l'offensive s'est faite à l'endroit des plus démunis.

«*Le courage, ce n'est pas de taper sur les gens qui sont sur l'aide sociale, les personnes âgées de 65 ans et plus et les gens qui sont dans des logements subventionnés de HLM municipaux. C'est de la facilité pure et simple de s'en prendre à des gens qui ne peuvent pas politiquement nuire au gouvernement.*»

D'autre part, il semble que le Parti libéral n'ait pas encore reçu d'invitation à participer au Sommet économique du 30 octobre, et le chef libéral hésite à garantir sa présence si son parti n'obtient que deux sièges sur 50. «*On est l'opposition de tout le monde*», a-t-il ironisé.

Sans avancer de propositions ou de projets pour l'instant, il souhaite que ce sommet donne des résultats concrets en matière de relance d'emploi, de consommation, d'investissements, d'exportations et de soutien à l'économie de la part du gouvernement. Mais il ne voit pas comment son souhait pourrait se réaliser.

«*Je ne crois pas que le gouvernement a pris une bonne décision en attendant les suggestions de 50 personnes qui se réuniront pendant deux jours et demi. Le gouvernement devrait gouverner tous les jours et pas attendre l'Halloween pour le faire.*»

L'opposition crie au scandale dans le dossier des fiducies familiales mais le ministre des Finances Paul Martin refuse de blâmer ses collègues libéraux pour avoir critiqué le vérificateur général dans ce dossier. Il promet plutôt d'étudier leurs recommandations et de continuer d'éliminer les abus fiscaux qui auraient pu exister.

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le premier ministre Chrétien et son gouvernement tentent de discréditer le vérificateur général pour mieux protéger ses amis ou cacher quelque chose, soutient le Bloc québécois.

Martelant le mot «scandale», les députés bloquistes ont multiplié les sous-entendus hier alors qu'ils mitraillaient de questions le ministre des Finances Paul Martin au sujet des critiques libérales à l'endroit du vérificateur général.

Dans un rapport publié mercredi, les membres libéraux du comité des Finances ont mis en doute le rôle du Bureau du vérificateur général Denis Desautels à la suite de sa remise en question, en mai dernier, d'une décision de Revenu Canada, prise en 1991 et autorisant le transfert aux États-

Unis de 2,2 milliards de dollars d'actifs détenus dans des fiducies familiales, entraînant de possibles pertes de revenus fiscaux de plusieurs centaines de millions de dollars.

Selon eux, la décision du ministère était juste et le vérificateur ne pouvait substituer son jugement à celui de fonctionnaires qui ont exercé le leur de façon professionnelle.

Hier, le chef bloquiste Michel Gauthier a tenté d'y voir une nouvelle approche du premier ministre Chrétien voulant que ses troupes remettent en question la crédibilité de ceux qui osaient le critiquer.

«*Quand la commission sur la Somalie tente de faire la lumière sur les faiblesses administratives et de leadership dans l'armée, le premier ministre discrédite la commission. Quand le vérificateur général tente de faire la lumière sur la question des fiducies*

familiales, les députés ministériels discréditent le vérificateur général», a-t-il déclaré aux Communautés.

Le premier ministre a refusé de répondre aux attaques successives du Bloc et préféré attendre une question réformatrice pour rappeler qu'il était normal qu'un comité parlementaire ait des désaccords. Il a simplement ajouté que le ministre allait étudier les recommandations de toutes les parties.

Cela n'a pas calmé les bloquistes, qui ont monté le ton. «*Comment le premier ministre peut-il expliquer qu'il refuse de revoir un système fiscal aussi injuste qui profite toujours aux mêmes? A moins que le premier ministre ne veuille protéger des gens près de lui qui financent sa caisse électorale?*», a carrément demandé Michel Guimond.

Le député Yvan Loubier, lui, a soutenu que le premier ministre se faisait «le complice de la fuite de capitaux».

Le ministre Martin s'est chargé de la réplique. «*C'est le rôle du Parlement et des députés, des parlementaires de faire des commentaires à l'égard du premier ministre, des ministres des Finances, des autres ministres ou du vérificateur général*», a-t-il soutenu,

sans critiquer ni endosser les critiques des députés libéraux.

Il a profité de l'occasion pour rappeler que le gouvernement Chrétien avait commencé à mettre fin aux abus qu'aurait pu entraîner le régime des fiducies familiales. Il a répété qu'il voulait poursuivre ce travail et que les recommandations seraient une source d'inspiration.

Interrogé à sa sortie, M. Gauthier n'a pu étayer ses insinuations ni celles de ses députés. Quant à M. Martin, il a avoué avoir établi une fiducie familiale dont pourraient bénéficier ses enfants au moment de son décès.

«*Il y a des fiducies familiales qui n'ont rien à voir avec les impôts, c'est ce que j'ai*», a-t-il expliqué.

Il existe deux types de fiducies familiales, les fiducies testamentaires et les fiducies «entre vifs», soumises à des règles fiscales légèrement différentes.

Ce n'est pas leur existence que le vérificateur général a remise en question en mai dernier mais la décision de Revenu Canada d'autoriser, au détriment du fisc, le transfert aux États-Unis d'actifs dépassant deux milliards, détenus dans des fiducies familiales.

Projets technologiques

Québec accorde 30 millions aux cégeps

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le ministère de l'Éducation a poursuivi hier son plan d'intégration des nouvelles technologies de communication et d'information à l'école, en annonçant que les cégeps bénéficieraient d'une somme approchant les 30 millions de dollars d'ici trois ans pour différents projets technologiques.

La majeure partie de cette somme ira au renouvellement du parc informatique.

Cette annonce fait suite à celle de la fin juin, alors que le ministère avait annoncé un programme quinquennal à frais partagés entre le ministère et les commissions scolaires pour doter les écoles primaires et secondaires de

100 000 ordinateurs d'ici cinq ans, et les brancher sur Internet. L'annonce de juin nécessitait des investissements de 318 millions \$.

Hier, le ministère a annoncé la mise en place d'un budget annuel de 7 millions \$ dans son plan triennal d'immobilisation, pour augmenter et moderniser l'équipement informatique, et raccorder les établissements aux grands réseaux de télécommunication.

De plus, le ministère prévoit un programme triennal pour la mise en place de différents projets d'intégration des nouvelles technologies à des fins de formation. Ce programme prévoit 2 millions \$ par année pour l'acquisition d'équipement, et 200 000 \$ par année pour le soutien technique et professionnel.

Au total, le ministère prévoit donc investir d'ici trois ans

au moins 27,6 millions \$, auxquels s'ajoutent différents programmes de moindre importance. Par exemple, des travaux de recherche pourront être financés par le Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage, qui comporte un volet pour les nouvelles technologies à hauteur de 100 000 \$.

Pour sa part le Programme d'aide à la production de matériel didactique comportera un budget annuel de 300 000 \$ pour la diffusion sur Internet de matériel didactique.

Le ministère veut également améliorer le soutien à la vitrine APO, qui comprend cinq fenêtres régionales dans cinq cégeps et qui effectue l'évaluation et l'achat groupé de logiciels, la diffusion de l'information, la formation continue des enseignants.

Le partenariat n'est pas au cœur de la mission du Bloc, proteste Gauthier

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

La promotion du partenariat économique entre le Québec et le Canada anglais ne sera jamais la mission centrale du Bloc québécois tant et aussi longtemps que Michel Gauthier en sera le chef.

M. Gauthier a catégoriquement rejeté cette hypothèse soulevée dans un document de travail de son parti et dont un quotidien montréalais faisait état hier.

«*En ce qui me concerne, il n'est pas question de faire de la mission du Bloc la vente du partenariat dans le reste du Canada. C'est une activité à laquelle on peut s'adonner, ça fait partie de notre travail, mais ce n'est pas au cœur de notre mission. Pas du tout*», a-t-il insisté.

Le Bloc québécois veut se doter d'un semblant de programme pour la prochaine élection, a déjà dit M. Gauthier. Pour l'élaborer, il a consulté les présidents d'association le printemps et l'été derniers et un groupe de travail a amorcé la rédaction d'un document d'orientation.

Ce dernier devait être discuté par le bureau de direction hier soir et devrait être débattu lors du conseil général du parti, le 28 septembre prochain. Il sera ensuite soumis aux membres lors du congrès du printemps prochain.

Selon Michel Gauthier, ce document d'orientation n'est pas finalisé et l'idée de donner priorité à la promotion du partenariat ne l'enchantait pas.

«*C'est certainement pas avec ça que je compte me faire élire au Québec. Je compte me faire élire au Québec sur le*

projet de la souveraineté et sur la défense de leurs intérêts.»

Lors de la dernière course au leadership, M. Gauthier avait pris une position similaire alors que son adversaire, la députée Francine Lalonde, voulait que le Bloc se distingue du Parti québécois en expliquant le projet souverainiste au Canada anglais.

Michel Gauthier ne par ailleurs vouloir faire une tournée dans l'Ouest canadien mais reconnaît qu'il espère y faire une visite cet automne pour participer à un événement débat.

TÉL.: 985-3344

LES PETITES ANNONCES

FAX: 985-3340

I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI

DE 8 H 30 À 16 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3344**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

- AU CŒUR DU VIEUX-LONGUEUIL**
Cottage-condo jumelé, 1992. Impeccable, avec 3 chambres. Réal Courtemanche, Re/Max Longueuil Inc., 651-8331.
- CARTIERVILLE-O.** Bungalow, 3 c.c., 2 s/bains, s/s fini, garage, patio, près écoles, 145 000\$. 336-0136
- LAVAL**, bungalow, 4 c.c., piscine ext., financ. par prop. Jacques Y. Lefebvre, Les Imm. Kronos Inc., Ctr Imm. Agréé, 973-1616.
- LONGUEUIL**, collectivité -85, gar. double, pisc. creusée, grand terrain, coin. Éval. municip. 210 000, demande 184 000\$. 646-2734.
- MONTREAL-MERCIER**, triplex, paisible, propre, rénové en partie, foyers, 2 c.c., 174 500\$. Succession. (514)355-3238.
- ST-BRUNO**, Cottage semi-dét., 4 c.c., sol fini, pl. bois franc, Grand terrain, près services. 441-2459.
- ST-LAMBERT**, 2plex rés. + semi-comm. Idéal pour profess. 189 000\$. 923-9647.
- ST-LAMBERT**, Cottage rénové par architecte. Fenestration exceptionnelle, cachet européen, foyer, 4 ch. Agents s'abstenir. 257 000\$. 672-2920 (après 18h.).
- VIMONT**, terre Papineau, split 90, constr. Gilles Voyer, 3 c.c., foyer, pisc., infra. payées. Prix revisé: 229 000\$. Pas d'agent. 975-7065.

103

CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

- C.D.N.** Idéal pied à terre. Spacieux 3 1/2, rénové. Seulement 49 000\$ J. Pilon, 484-3971. Trans-Action Mont-Royal Courtier.
- C.D.N.**, condos de luxe, 1+2 c.c., 5555 C.D.N., près U. de M. A partir de 69 000\$. 344-1049.
- CHANTECLERC**
Pour les amateurs du golf et du ski, voici l'occasion rêvée d'acquiescer un condo au pied du Mont Chanteclerc. Une c.a.c., mézzanine, bain tourbillon, foyer et terrasse. Prix à discuter. Renseignements: 381-3116.
- OUTREMONT**, 372, Ed-Charles, grand r.d.c., 2+1 c.c., ré. 93, très clair, foyer, mur brique, terrasse, 142 500\$. Privé: 270-3295.
- OUTREMONT**, grand 7 1/2 d'époque, très ensoleillé, rénové, insonorisé, calme, près Laurier. Privé: 270-9577.
- PARC ST-LAURENT**, Condo 5 1/2 + garage, haut de gamme. Pas d'agents. 334-8896.
- PRÉS UNIVERSITÉ DE MONTREAL**
Spacieux, super éclairé. Impeccable 3 1/2. Doit vendre, 79 000\$ régo. J. Pilon, 484-3971. Trans-Action Mont-Royal Courtier.

115

EXTÉRIEUR DE MONTREAL

- ST-JEAN-PORT-JOLI**
Propriété hors de l'ordinaire. Maison, pavillon. Fleuve, fleuve, fleuve. Pour rendez-vous: (418)598-6031. Re/Max Elegance, courtier imm. agréé.
- 120**
LAURENTIDES
A VAL MORIN, bord lac. Canadienne luxueuse, meublée, 275 000\$, réduite à 190 000\$. (819)322-2800.
- MORIN HEIGHTS**
5 min. du centre de St-Sauveur. Adorable québécoise, étage complet en chambre principale avec foyer, salon avec foyer, s.s. fini, 3 s.b., très bel environnement. Terrain paysager, vue formidable. 149 000\$. (514)226-5742.
- 121**
CANTONS DE L'EST
COMPTON Très beau verger. Résidence en pierre 1989. Kiosque sur chemin passant. Vue formidable vers l'ouest. 285K. Colini Services Immobiliers, (514) 263-4663.
- 130**
MAISONS DE CAMPAGNE
LANAUDIERE, Ste-Émile de l'Énergie. 50 acres, rivière, sentiers, maison de qualité, 8 pces, foyer, garage, tranquille. 165 000\$. (514)387-9931, (514) 886-9091

130

MAISONS DE CAMPAGNE

- MAISON ANCESTRALE** meublée, 4 c.c., piscine creusée, terrain 52 000 p.c., 1h/MI. 60 000\$. (514)721-7097.
- 134**
FERMES, FERMETTES TERRES
ST-FORTUNAT
Maison ancestrale en montagne, site enchanteur, rivière, lac, grange, étable, garage, remise. Le tout en bon état. 155 acres, 100 000\$. (819) 344-5497
- 135**
TERRAINS
LAURENTIDES
A 5 min. du centre de St-Sauveur, 60 000 p.c. sur chemin pavé. Beaux arbres. Très privé. 12 000\$. (514)226-5742.
- ST-COME**, Terrain env. 2 acres, 272 pi. sur beau lac Clair. Près ski, ZEC, entrée parc Mont-Tremblant. (514)254-6119 (soir).
- 160**
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER
A VILLERAY (près Liège), h.-duplex, très tranquille, grand 5 1/2, très propre, balcon 13 p.c. 369-6524.
- ADJ. H.E.C. ET HOPITAUX**, charmant 3 1/2 chauffé, eau chaude, poêle et frigo. 480\$. 733-6020.

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

- ANJOU** 5 1/2, h.-duplex, entrée lav/séch., élec. Libre nov. ou déc. 500\$/m. (n.c.) 352-8628
- ANJOU**, bas duplex, près métro, 8 1/2, foyer, patio, cours, gar. 1070\$/mois. Nov. 353-7372.
- BOUL. ST-JOSEPH**
Grand 4 1/2 chauffé, boiserie chêne, 3e, novembre, 435\$. 526-7807.
- C.D.N.** Rue Gatineau 3 1/2 chauffé, eau chaude, cuis./frigo. Près Udelm, 500\$/mois, 767-4878 ou 345-0974.
- DISCRIMINATION INTERDITE**
«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»
- FACE PARC LAFONTAINE**
Le Dauphin, 21ème étage, 3 c.c., vue magnifique, poss. garage, 1200\$, libre. 288-7615.
- LONGUEUIL (VIEUX)**, Cottage s.-dét., 8 pces, chauff. élec., cours privée, abri auto, 1 1/2 s.b., écoles, bus. 870\$/m. 651-2343.
- OUTREMONT**, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.
- RUE CHERRIER**, Beau 4 1/2 chauffé, véranda, lav/séch. Pas d'annaux, libre 1er octobre. 900\$/m. 522-3992.
- VILLE ST-LAURENT**, 4 1/2, ascenseur, air clim, 5 électro., garage int., 840\$. 1 mois gratuit. 453-8068 après 17h.
- 164**
CONDOMINIUMS À LOUER
PARC LAFONTAINE, Vue magnifique, 2 c.c., 1 1/2 s.bains, chauffé, poss. garage. 875\$. 842-5154, 523-6292.

164

CONDOMINIUMS À LOUER

- PRES HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT**, très beau, spacieux, lumineux 5 1/2, 2 chambres, 2 salles de bains, 2 stationnements intérieurs, grande terrasse, micro-ondes et lave-vaisselle encastrées, sauna, piscine ext., tout confort. Libre 1er juillet. 1100\$/mois, non-chauffé. Possibilité d'achat. Jour: 985-3336; soir: 368-2704.
- STE-ADELE**, Condo 4 1/2, foyer, mezzanine, tourbillon, terrasse, meublé, t. éclairé. Long terme. 625\$/mois. 229-6060.
- 165**
PROPRIÉTÉS À LOUER
A VAL MORIN, bord lac, canadienne luxueuse, foyer, 1000\$/m. (819)322-2800.
- BERRILLAGAUCHETIERE**, style victorien. Sur 2 étages, 2000 p.c. rénové, foyer, poêle/frigo, lav./vaiss., cours int., gar. 1250\$/m. 393-8707, 768-1888.
- 170**
HORS-FRONTIÈRES À LOUER
FORT LAUDERDALE (Margate) M.m., couple, sécurité, tranquille, oct. à avril, 1100\$/US/mois. Soir: (418)766-7429, Mit: (514)852-0218.
- ST-GERMAIN DES PRÉS**, petit studio meublé, rénové, Libre immédiat, sem. ou mois. 938-5590.
- STUDIO PARIS XIXE**, face Butte Chamont. Bien équipé. Min. 3 mois. Ascenseur. 4 200 FF/mois t.t. incl. 486-8042.
- 175**
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
MA CABANE AU CANADA! Rive sud Mt. Peix assurée + air pur dans milieu agro-forestier. 150\$/sem., 500\$/mois. (514)349-0760.
- 176**
CHALET À LOUER
ST-DONAT, 20 min. ski alpin, maison moderne «Patricote», 3 c.c., foyer, 11 confort. Min. 2 sem., 500\$/sem., 1 500\$/mois. 744-2612.

180

A PARTAGER

- BROSSARD**, maison dans secteur résidentiel. Impeccable. Conditions exceptionnelles. 935-5338.
- 251**
BUREAUX À LOUER
CENTRE-VILLE
Adj. métro. A partir de 500\$/mois. 990-4303 (page 1).
- VIEUX-MONTREAL**, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 300 à 1 800 pi.ca. 849-5411 ou William 731-9490, 430 Ste-Hélène.
- 303**
ANTIQUITÉS
ENSEMBLE S/OINER
QUEEN ANN, 9 morceaux, excellent état, 4000\$, 767-0055, bur. 861-0728.
- 307**
LIVRES / DISQUES
ACHETONS LIVRES
Service à votre domicile. 274-4659
- ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY**
Pilote de Guerre, 1942, New York Dédicace de l'auteur. (418)681-5785.
- 315**
TÉLÉPHONIE
SYSTEME ISOTEC
Avec 10 téléphones
DEMANDEZ JEAN: 325-7272
- 318**
MOBILIER DE BUREAU ET ACC.
LIQUIDATION, + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051.
Les Aménagements F.B. Inc.
- 322**
APPAREILS ÉLECTRO-MÉNAGERS
ASPIRATEUR -Eureka Victory Power Line-, 12 amp., avec tous les accessoires. État neuf. Raison: aspirateur à tapis non-requis. Prix payé: 200\$. Prix demandé: 150\$. 767-6836.

325

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

- GRANDE VENTE DE PIANOS**
Gegop de St-Laurent, renouvellement d'inventaire, neufs, usagés, 20, 21, 22 septembre. Pour r.v. 862-1222. PIANOS BESSETTE.
- 405**
SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES
GROUPE D'ENTRAIDE (santé mentale), rech. pers. d'exp. pour donner cours d'écoute. Rémunération à discuter. 1 soir sem. X 10 sem. C.V.: 1369 Beaubien est, Mt. H2G 1B5, avant 30 sept. 271-9483.
- 530**
COURS
ANGLAIS INTENSIF diplôme McGill. Privé, semi-privé. Depuis 1990. 849-5484.
- CLINIQUE MATHÉMATIQUE**
H. Kayler 739-2126
- COURS PRIVÉS** pour difficultés en français. Tous niveaux. 20\$/h. Permis enseignement. Expérience. 722-9666.
- ENSEIGNEMENT CORRECTIF** individuel en mathématique. Évaluation et tutorat. Orthopédagogue-Ph.D. 389-5001.
- LA GRAMMAIRE SANS MAUX**. Prof. diplômé U. de M. Privé. 844-6569.
- PETITS DÉJEUNERS LINGUISTIQUES**, samedi (2 heures). Petit groupe. Conversation anglaise, espagnole allemand, français. Prof. qualifié. 278-7939, 343-4805.
- VIOLON**. Enfants et adultes. Professeur d'expérience, violoniste professionnel. 744-8255.

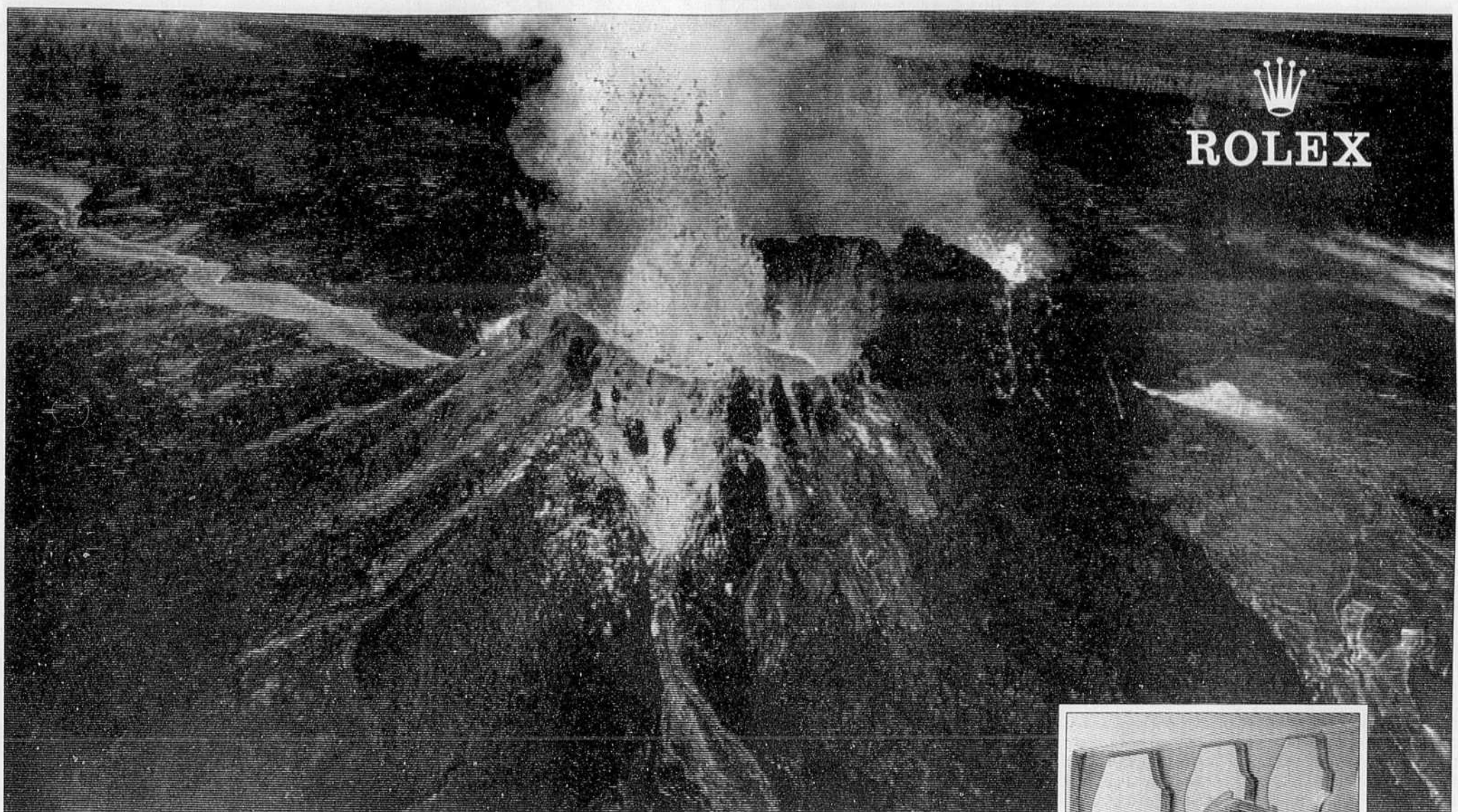
546

CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

- RÉGLEZ TOUS VOS PROBLÈMES** spirituels et matériels. Amour, finances, santé. Avec l'aide du plus grand médium d'expérience. M. SAKHO, 937-2402.
- SADOU BAH**, médium africain, spécialiste de tous les travaux occultes: chance, amour, réconciliation, affaires. Satisfaction garantie, résultats rapides. 342-3763.
- SALIM**, médium clairvoyant africain résoud problèmes: amour, chance, argent, réconciliation entre couples, retour de l'être aimé. Résultats rapides & satisfaisants. 725-5973.
- 575**
DÉMÉNAGEMENTS
ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
Courtiers, ponctuel, attentionné VINCENT, 946-9553
- GILLES JODOIN TRANSPORT INC**
Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.
- 695**
AUTOMOBILES
BMW 325i, «3, noir métallique, climat, alarme, syst. anti-dérap. Négoc. 933-0807.
- CHERCHEZ-VOUS** une auto «haut de gamme»? Une aubaine, quel! Donnez-vous la peine d'écrire: C.P. 83, succ. Beaubien, Mt. H2G 3C8.

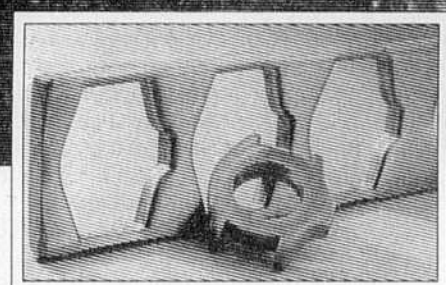
PRIÈRES

MERCI MON DIEU
Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours, faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu, c'est incroyable mais vrai. J.C.N.



«Lorsqu'on travaille sur un volcan, il faut pouvoir compter sur son équipement et sur son sang-froid.»

D^r Michael Garcia



Le boîtier de chaque Oyster est taillé dans un lingot d'acier inoxydable. Or 18 ct ou platine.

Les tremblements de terre font tout sursauter sur ce terrain noir crevassé. La lave, d'une couleur orangée iridescente et d'une température allant jusqu'à 2 100 °F, dégringole le long des flancs du volcan en feuilles minces et en rivières torrentielles. L'air est rempli du rugissement des roches en fusion éclatant violemment contre les parois d'un cratère. Il pleut de la pierre ponce.

Le professeur Michael Garcia a consacré sa carrière à l'exploration des mystères des volcans, tout particulièrement le Kilauea, l'un des volcans les plus actifs au monde. Lorsqu'il n'est pas dans son laboratoire à analyser la lave, le professeur Garcia est sur le

terrain, mesurant les intervalles entre les jets propulsés par ces fontaines de feu et extrayant des échantillons des rivières de lave.

Puisqu'il travaille dans un environnement tellement hostile, il doit se fier à son expérience, à son intuition et à son équipement. «Il faut respecter la puissance du Kilauea – surtout lorsque vous le sentez gronder sous vos pieds», dit-il. Le professeur Garcia exige que tous ses instruments soient fabriqués suivant les normes les plus élevées et insiste pour qu'ils soient solides et fiables. Ce n'est donc pas surprenant qu'il ait choisi de porter une montre Rolex Oyster.



Oyster Perpetual Explorer II



Oyster Perpetual Datejust



Oysterquartz Datejust



Oyster Perpetual Explorer



Oyster Perpetual Air-King

Bijouterie
GAMBARD

Bijoutier autorisé ROLEX
Vente et service technique
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

En débattre ou pas

L'exclusion de Ross Perot des débats télévisés entre candidats à la Maison-Blanche a relancé la polémique sur ces derniers moments d'intensité de la campagne électorale américaine dans l'ultime ligne droite vers la présidence. Le milliardaire texan, candidat du Parti de la réforme à la Maison-Blanche, s'est donné jusqu'à aujourd'hui pour déposer plainte devant la justice et demander un jugement provisoire retardant la date de ces débats dans l'attente d'une décision définitive.

Marie Sanz
Agence France-Presse

Washington — Ross Perot avait vivement dénoncé mercredi son exclusion par la commission chargée d'organiser ces débats, estimant qu'il s'agissait d'un abus «d'hébergement de pouvoir».

Arguant d'un récent sondage selon lequel plus de 60 % des Américains désiraient sa participation, M. Perot a déclaré que «les électeurs n'ont pas voix au chapitre, leur point de vue a été ignoré par la commission». «Nous devrions faire en sorte que la Bosnie ou Haïti nous envoie des observateurs pour superviser notre processus électoral», a-t-il lancé.

La raison invoquée par la commission, qui a estimé que M. Perot n'avait pas de «chance réaliste» d'être élu, a soulevé de nombreux commentaires mettant en cause l'objectivité d'une telle décision, alors même que M. Perot a bénéficié de 30 millions de dollars de fonds fédéraux pour sa campagne.

Son exclusion des débats «exclut toute une série de problèmes qui devraient être mis sur la table, comme le commerce, le budget et la question des lobbys» estime un commentateur politique.

Aucune date n'a encore été arrêtée pour le premier débat présidentiel, initialement prévu le 25 septembre à Saint-Louis, au Missouri, républicains et démocrates n'étant pour l'instant d'accord ni sur le nombre ni sur la durée de ces débats et se renvoyant la balle sur la responsabilité de la décision.

La commission — une entité de cinq représentants des deux partis démocrate et républicain créée il y a une dizaine d'années pour régler la logistique des débats — a proposé trois débats présidentiels et un entre les candidats à la vice-présidence. Les républicains veulent de leur côté six débats d'une heure, quatre entre les candidats à la présidence et deux entre les candidats à la vice-présidence.

Le négociateur pour la campagne de Bill Clinton, le secrétaire au Commerce Mickey Kantor propose quant à lui trois débats de deux heures, deux entre les deux candidats présidentiels, un pour les candidats à la vice-présidence. M. Kantor a recommandé la participation de M. Perot lors du premier débat et a proposé trois dates: les 6, 9 et 13 octobre.

Les propositions de M. Kantor ont été immédiatement rejetées par les républicains. Scott Reed, directeur de campagne de Bob Dole, les a qualifiées de «risibles». «Il est évident que Bill Clinton cherche à éviter les face-à-face avec Bob Dole, alors que nous voulons les multiplier», a-t-il dit.

Lors des dernières élections en 1992, le calendrier des débats avait été particulièrement serré. Quatre débats avaient été bouclés en une semaine (les 11, 13, 15 et 19 octobre). M. Perot avait participé à ces débats télévisés aux côtés de George Bush et de Bill Clinton et avait finalement obtenu 19 % des suffrages. Les sondages le créditent actuellement de 7 % des intentions de vote.

La décision d'exclure Perot constitue une victoire pour le républicain Bob Dole, qui vise le vote des sympathisants du Parti de la réforme et qui compte sur un face-à-face avec Bill Clinton pour dynamiser une campagne restée terne et encore assombrie par les dernières images peu reluisantes de l'ex-sénateur du Kansas s'étalant de tout son long lors d'un meeting électoral. L'équipe du président Clinton semble elle favorable à la participation de Ross Perot.

Une décision devrait intervenir ce week-end, alors que la chaîne d'information CNN a annoncé son intention d'organiser ses propres débats pour candidats indépendants.

EN BREF

Tchernobyl revient

Kiev (Reuters) — Les autorités nucléaires d'Ukraine ont reconnu hier que les émissions radioactives du réacteur n° 4 de la centrale de Tchernobyl s'étaient considérablement accrues. Dans un communiqué diffusé hier le vice-président de l'Académie des sciences d'Ukraine annonce que l'activité neutronique dans le «sarcophage» du réacteur fermé après la catastrophe d'avril 1986 s'est intensifiée dans des proportions de 5 à 110 fois supérieures au niveau normal. Mais des experts indépendants estiment que le réacteur ne poserait de nouvelles menaces que si ces taux atteignaient des valeurs des dizaines de milliers de fois plus élevées que les normes. «C'est un phénomène plutôt dangereux qui a été observé à trois reprises cette année», souligne cependant le vice-président de l'Académie des sciences.

Casques blancs et déminage

Rome (AFP) — L'Italie a annoncé hier qu'elle verserait un million de dollars aux Casques blancs de l'ONU en vue d'une prochaine mission d'élimination des mines antipersonnel en Angola. Par ailleurs, à l'initiative du Canada se tiendra à Londres, du 3 au 5 octobre, une assemblée de délégués de pays intéressés à reprendre le débat sur l'interdiction de la fabrication et de l'exportation de mines antipersonnel. Le plus récent bulletin de l'Institut québécois des hautes études internationales souligne d'ailleurs que «l'Angola compte plus de mines actives que d'habitants» et que «près de 40 États appuient les efforts de négociation d'une interdiction globale» de ces mines.

Fin du dedazo

Mexico (AFP) — Au cours de la 17^e assemblée générale que tient le PRI (Parti révolutionnaire institutionnel) ce week-end, il se pourrait que soit confirmé l'abandon du «dedazo», coutume voulant que le président mexicain sortant désigne du doigt la personne appelée à lui succéder. Il s'agit d'une règle non écrite qui a permis que se perpétue un présidentialisme sans faille, mais des membres du PRI lui reprochent d'avoir permis de propulser des technocrates n'ayant pas milité dans les rangs du parti. L'actuel président, Ernesto Zedillo, avait promis la disparition du «dedazo» et laissé entendre que le prochain candidat du PRI à la présidence serait désigné par des élections à l'intérieur de ce parti qui domine la politique mexicaine depuis 67 ans.

Kurdistan irakien

L'allié de Bagdad courtise Washington

Massoud Barzani demande aux Américains de rester engagés en Irak

Massoud Barzani, chef du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) rallié à Bagdad, a affirmé aux Américains que son alliance avec le président irakien Saddam Hussein était purement de circonstance et qu'il reprendrait désormais ses distances avec lui. Le chef kurde irakien, dont les *peshmergas* ont étendu leur contrôle sur tout le nord de l'Irak avec l'aide des troupes de Bagdad, a pris cet engagement lors de ses conversations mercredi soir à Ankara avec l'ambassadeur américain Robert Pelletreau, a-t-on appris hier de source diplomatique.

HERVÉ COUTURIER
AGENCE FRANCE-PRESSE

Ankara — Affirmant que son alliance avec Saddam Hussein n'était que «temporaire» et qu'il allait reprendre ses distances, Massoud Barzani a demandé aux États-Unis de rester engagés dans le nord de l'Irak.

Le chef kurde irakien a affirmé au secrétaire d'État adjoint pour le Proche-Orient Robert Pelletreau qu'il n'avait conclu «aucun accord politique» avec Saddam Hussein et n'avait pas l'intention de le faire.

Selon une source proche de cet entretien, qui a eu lieu mercredi à Ankara et auquel participait un diplomate britannique, M. Barzani a demandé à Washington de «ne pas se désengager» du nord de l'Irak et de «poursuivre dans sa forme actuelle l'opération Provide Comfort» de protection des Kurdes d'Irak.

«Il a accepté d'aider à contenir Saddam Hussein hors du nord de l'Irak», a-t-on indiqué de même source, précisant qu'à la suite de cette rencontre, les États-Unis ont invité une délégation du PDK à Washington pour poursuivre le dialogue.

Dès mercredi soir, le département d'État a qualifié ces discussions de «productives».

M. Barzani a affirmé à M. Pelletreau que son alliance avec Saddam Hussein, qui lui a permis de prendre le contrôle de tout le Kurdistan d'Irak, était «temporaire».

«Il a déclaré qu'il n'avait ni conclu un accord politique, ni ouvert un dialogue politique avec Saddam Hussein et qu'il n'avait pas l'intention de le faire sauf s'il y était forcé», a-t-on ajouté.

«Il y serait forcé par le retrait de l'opération Provide Comfort et par un désengagement des États-Unis du nord de l'Irak. En conséquence, il a demandé la poursuite de Provide Comfort dans sa forme actuelle», selon cette source.

Provide Comfort consiste en une force aérienne américano-franco-britannique basée à Incirlik, en Turquie, chargée de surveiller la zone d'interdiction de vol imposée à Saddam Hussein au nord du 36^e parallèle.

L'opération s'accompagne de l'apport d'une aide aux Kurdes d'Irak par diverses organisations dont des organi-

sations non gouvernementales (ONG). Pour le maintien de Provide Comfort, ses interlocuteurs ont posé «certaines conditions», parmi lesquelles «la garantie de la sécurité des employés locaux des ONG», a-t-on encore indiqué. M. Barzani «s'en est porté garant». Il a également garanti «la sécurité des employés étrangers des ONG, ainsi que la liberté de mouvement, de recrutement et de mise en œuvre des projets des ONG».

M. Barzani a réitéré qu'il voulait «une réconciliation avec l'UPK (Union patriotique du Kurdistan, de son rival Jalal Talabani), ainsi que l'instauration dans le nord de l'Irak d'une entité démocratique et pluraliste qui soit non seulement multipartisane mais aussi multiethnique».

Renversements d'alliance

Hier, on faisait encore peu de commentaires sur ces déclarations dans les milieux diplomatiques à Ankara.

Toutefois, un diplomate occidental a estimé que «les promesses de M. Barzani n'engagent que celui qui les écoute».

Les Kurdes d'Irak ont souvent dans leur histoire opéré de spectaculaires renversements d'alliances, qui se sont d'ailleurs toujours retournés contre eux.

Un quotidien turc affirmait hier que M. Barzani, qui a également rencontré le ministre des affaires étrangères turc Tansu Ciller, lui aurait assuré qu'il poursuivrait sa politique de rapprochement avec Saddam Hussein, comme le souhaite Ankara.

La Turquie préconise depuis longtemps une telle attitude car elle est hostile à tout progrès vers l'autonomie des Kurdes d'Irak qui profiterait aux rebelles kurdes de Turquie. L'Iran a pour sa part mis en garde hier Massoud Barzani contre toute alliance avec les États-Unis.

«Vous êtes descendus dans le puits suspendu à la corde [...] usée de l'Irak et vous vous apprêtez aujourd'hui à y redescendre à l'aide d'une corde encore plus usée, celle des États-Unis», a souligné radio-Téhéran, s'adressant directement à M. Barzani, chef du Parti démocratique du Kurdistan (PDK).

«Mais vous devez réaliser le fait que les Américains n'interviennent que lorsqu'ils y voient des intérêts», a prévenu la radio officielle.

Visite du pape en France

Une foule sage sous un ciel de pluie

D'APRÈS REUTERS ET AFP

Tours — Jean-Paul II a été accueilli hier à Tours par une foule sage et sous une pluie fine, qui a sans doute contribué à dissuader beaucoup de fidèles et d'opposants de se masser sur le passage de son cortège.

Les barrières métalliques disposées dès les premières heures de la matinée le long du parcours n'ont eu à contenir qu'un maigre cordon de Tourangeaux.

«Je m'attendais vraiment à autre chose», commente Yannick, 22 ans, étudiant en commerce.

Les drapeaux se vendent bien mais le stock de photographies est presque intact. «Le gros coup, ce sera samedi», soupire Yannick qui reporte ses espoirs sur la messe que le pape célébrera ce jour-là en mémoire

de Saint-Martin devant une foule annoncée de 80 000 fidèles.

Jean-Paul II ne pouvait pas cacher hier soir sur les traits de son visage, dans sa démarche lente et hésitante et dans la petite toux qui le secouait par intermittence, la fatigue de sa première longue journée en France, où il se trouve pour une visite pastorale de quatre jours.

Polémiques

Au cours de cette première journée, le pape s'est employé à préciser le cadre de son voyage pastoral, alors que se poursuivent les polémiques sur l'opportunité de cette visite et notamment de la commémoration du baptême de Clovis dimanche à Reims.

Le premier secrétaire du parti socialiste, Lionel Jospin, a ainsi critiqué hier le fait

«qu'un acte spirituel, que nous respectons», ait été «transformé en un acte officiel», et a mis en cause «le financement de certaines manifestations».

«C'est en pèlerin que je viens ici, afin de rencontrer les catholiques de France et de m'associer à leur prière en des lieux importants de l'histoire religieuse de leur pays et de l'Europe», a souligné Jean-Paul II, en répondant au discours de bienvenue du président de la République.

Le pape a rendu hommage à la «longue tradition de solidarité et de fraternité» des Français et jugé qu'il était «tout à l'honneur de la France que de surmonter les différences légitimes d'opinion pour rappeler que le baptême de Clovis fait partie des événements qui l'ont façonnée».

«La France laïque et républicaine» est «fière de ses racines», avait pour sa part dé-

claré Jacques Chirac, en ajoutant que «la foi chrétienne» avait «marqué de son empreinte» ses comportements et ses structures.

Célibat ecclésiastique

Jean-Paul II a évoqué avec émotion le sacrifice des sept moines trappistes de Notre-Dame de l'Atlas en Algérie. Il a rendu un hommage appuyé «au grand nombre de missionnaires qui sont partis de l'ouest de la France à travers le monde».

Le pape a évoqué également le célibat ecclésiastique, sans faire allusion aux polémiques à ce sujet: «Votre libre choix du célibat, a-t-il dit aux religieux, du renoncement aux biens et de l'obéissance constitue une réponse que beaucoup se posent sur les valeurs authentiques de leur vie.»



PHOTO JOCKEL FINK AP

Un combattant du Parti démocratique kurde (PDK) à l'heure de la pause, hier, dans la ville irakienne de Qal at Dizat, près de la frontière avec l'Iran. Avec l'aide de l'Irak, le PDK a pris le contrôle de cette région après des combats contre son rival, l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), alliée de l'Iran.

L'enseignement aux États-Unis

Le niveau baisse

Le quart des enseignants n'a pas la formation adéquate

SYLVIE KAUFFMANN
LE MONDE

Washington — «La réponse à l'ensemble de nos problèmes nationaux se résume à un seul mot: l'éducation», disait le président Lyndon Johnson. Trente ans plus tard, Bill Clinton ne le démentirait pas, qui a fait de l'éducation l'un des grands thèmes de sa campagne électorale.

Mais lorsque Bill Clinton prône une amélioration du niveau d'éducation de ses compatriotes pour mieux franchir le cap du XXI^e siècle, c'est des élèves qu'il parle. Or, si l'on en croit le rapport que vient de publier une commission indépendante composée de gouverneurs, de responsables de l'éducation et de chefs de grandes entreprises, il faudrait plutôt s'occuper des enseignants. Selon la commission nationale sur l'enseignement et l'avenir de l'Amérique, plus d'un quart des professeurs américains du secondaire n'ont pas le niveau de formation requis au moment où ils prennent leur poste. La formation des enseignants, accuse le rapport, est «une honte nationale».

Non seulement moins de la moitié des écoles supérieures qui forment les enseignants répondent aux critères professionnels théoriquement exigés mais, ces dernières années, pour faire face à une demande en hausse, 50 000 professeurs ont été lâchés sur le marché chaque année sans avoir terminé leurs études. En Californie, par exemple, 51 % des professeurs de mathématiques du secondaire et 33 % des professeurs d'éducation physique n'ont pas été formés pour cette discipline. A l'échelle nationale, 40 % des professeurs de mathématiques n'ont pas le niveau

requis, et trois enseignants sur 10 quittent leur emploi au bout de cinq ans.

La formation des enseignants relève de la compétence des États et non pas de l'État fédéral. Or, relève la commission, «la majorité des États accordent plus d'attention aux qualifications des vétérinaires qui traitent les chiens et les chats de l'Amérique qu'à celles des gens qui sont chargés de l'éducation de nos enfants et de notre jeunesse».

Voilà donc le maillon manquant dans le mouvement de réforme de l'enseignement lancé il y a une dizaine d'années: la plupart des études publiées récemment n'ont pas, en effet, relevé d'améliorations notables dans le niveau scolaire des jeunes Américains. Ce niveau reste généralement en deçà de celui du monde industrialisé, malgré les efforts entrepris à la suite de la publication en 1983 d'un autre rapport alarmant, *Une nation en danger*.

Le constat de la commission nationale sur l'enseignement, dont les travaux ont été financés par des fondations privées, confirme les inquiétudes de l'opinion publique américaine. Selon les sondages, l'éducation figure au premier rang des préoccupations des électeurs, qui estiment qu'il est de plus en plus difficile de trouver de bons établissements scolaires.

Dans le concert des critiques du système scolaire, des voix discordantes se font pourtant entendre. Pour ces dissidents, ce n'est pas la qualité de l'enseignement qui a baissé, c'est l'environnement social. Selon cette thèse, si l'école ne produit pas les résultats escomptés, c'est parce que la société civile n'accepte pas d'y investir beaucoup d'argent et qu'elle tolère la dégradation du tissu social.

Tensions au Sud-Liban

AGENCE FRANCE-PRESSE

Saida — Deux militaires israéliens ont été tués et une Libanaise grièvement blessée hier au Liban sud, alors qu'Israël et la Syrie s'accusaient mutuellement de préparer la guerre.

Deux soldats israéliens ont été tués et trois autres blessés dans une embuscade du Hezbollah, pro-iranien, près du village d'Aakmata, en bordure du secteur central de la zone occupée par l'Etat hébreu au Liban sud, selon des services de sécurité dans la région.

Les chasseurs israéliens ont mené une série de raids de représailles et l'artillerie a tiré 550 obus sur le sud Liban au cours de l'opération la plus violente depuis avril.

Dans un communiqué, le Hezbollah a accusé Israël d'avoir «violé les accords du 26 avril» aux termes desquels la formation intégriste et Israël s'engageaient à épargner les civils des deux côtés de la frontière libano-israélienne.

Le Liban a décidé de saisir le comité international chargé de surveiller le cessez-le-feu au Liban sud, a déclaré à l'AFP le ministre libanais des Affaires étrangères Farès Boueiz.

Treize militaires israéliens ont été tués et 31 blessés depuis l'accord du 26 avril qui a mis fin à l'opération israélienne «Raisins de la Colère» au Liban.

Selon un responsable du Hezbollah interrogé par l'AFP, la reprise des attaques anti-israéliennes du mouvement pro-iranien s'explique par la fin du processus électoral au Liban.

M. Boueiz a estimé que les bombardements israéliens contre des villages libanais apparaissaient comme une préparation à une opération militaire de grande envergure et entraient «dans le cadre de l'atmosphère de tension entretenue depuis des semaines par Israël».

A Damas, un journal officiel syrien a accusé hier Israël de procéder à des mouvements de troupes vers la frontière syro-israélienne et mis en garde contre «l'aventurisme» et «les déclarations belliqueuses» du premier ministre israélien Benjamin Netanyahu.

«M. Netanyahu [...] fait des déclarations provocatrices à l'égard de la Syrie et du Liban et déplace des troupes vers la frontière des autres en prétextant que ces derniers font de même pour exercer des pressions psychologiques», a affirmé le journal *al-Baas*.

• LE MONDE •

Nouvelles tensions dans l'est du Zaïre

Menaces de déstabilisation sur les Grands Lacs africains

L'armée zaïroise mène des opérations de ratissage contre les «Rwandais» installés sur son territoire

De nouvelles tensions dans l'est du Zaïre viennent s'ajouter aux menaces de déstabilisation qui pèsent sur la région des Grands Lacs, en Afrique centrale, déjà troublée depuis deux ans par les rivalités politiques et ethniques entre Tutsis et Hutus au Burundi et au Rwanda.

JEAN HÉLÈNE
LE MONDE

Nairobi —Renforcée par des troupes en provenance de Goma et de Kinshasa, l'armée zaïroise a lancé, au début du mois de septembre, au Sud-Kivu, une vaste opération de ratissage dans les collines habitées depuis plusieurs générations par les Banyamulenge, des Tutsis d'origine rwandaise qui ont émigré, avec leurs troupeaux, au Zaïre au XIX^e siècle.

Les habitants d'Uvira, au bord du lac Tanganyika, entendent quotidiennement des coups de feu, voire des tirs d'artillerie lourde, dans les montagnes qui surplombent la ville. La région ayant été déclarée «zone militaire», les organisations humanitaires ne peuvent plus s'y rendre et les informations parviennent difficilement. L'ar-

mée fait état, jusqu'à maintenant, de sept militaires et trois «infiltrés» tués, ainsi que d'une trentaine de blessés; mais il se pourrait que le nombre de victimes soit bien plus élevé.

Manifestations xénophobes

Le Zaïre a refoulé vers le Rwanda une cinquantaine de personnes, dont cinq religieux accusés de trafic d'armes. Selon Radio-Agashya, une station indépendante basée à Bukavu, près de 250 Banyamulenge ont déjà fui vers le Burundi et le Rwanda, tandis que les villageois des tribus locales, pour échapper aux affrontements, se réfugient à Uvira, où plusieurs manifestations xénophobes ont eu lieu. Mercredi 18 septembre, plusieurs milliers de personnes ont défilé à Bukavu, à l'appel de partis de la mouvance présidentielle et de l'oppo-



PHOTO ARCHIVES AP

Mobutu Sese Seko

sition, pour dénoncer les «Rwandais tutsis». Les autorités zaïroises viennent d'autoriser les jeunes à s'enrôler volontairement dans l'armée pour

combattre les «bandes armées tutsies». Elle ont aussi décidé de révoquer tous les chefs locaux qui «ont vendu des terres aux immigrants tutsis», selon Radio-Agashya. A Kinshasa, le ministre zaïrois des Affaires étrangères a accusé le Rwanda et le Burundi — où le pouvoir, dans les deux cas, est à dominante tutsie — de «fomentation des troubles», affirmant que l'armée rwandaise a entraîné quelque 3000 jeunes Banyamulenges qui auraient été infiltrés au Sud-Kivu, via le Burundi. Kigali et Bujumbura ont «catégoriquement» démenti.

Vindictes populaires

Ces troubles vont compliquer les relations déjà tendues entre le Zaïre et ses petits voisins qui accusent déjà le Zaïre de servir de base arrière aux rebelles hutus, rwandais et burundais. Kinshasa, pour sa part, s'irrite aussi de la présence dans le Kivu de près d'un million et demi de réfugiés hutus, et appelle les Occidentaux à faire pression pour que «Kigali respecte ses engagements

concernant leur rapatriement».

Radio-Burundi parle de «chasse aux Tutsis» alors qu'un ministre rwandais accuse les réfugiés hutus du Zaïre d'être à l'origine de ces troubles. Les Banyamulenge, qui revendiquent haut et fort leur nationalité zaïroise, critiquent les hommes politiques du Sud-Kivu qui, pour «assouvir leur soif de tribalisme» les désignent à la vindicte populaire.

Selon un intellectuel zaïrois de Bukavu, il y a eu récemment deux vagues d'émigration des Banyamulenge. À partir de 1990, des jeunes Banyamulenge se sont engagés dans la rébellion tutsie du Front patriotique rwandais (FPR) et, dès la prise de pouvoir du FPR en juillet 1994, d'autres familles sont parties pour le

Rwanda où les rapatriés pouvaient obtenir la nationalité rwandaise. Alors qu'au Zaïre, depuis la réunion de la Conférence nationale en 1992, on leur conteste la citoyenneté zaïroise, leur reprochant une «origine douteuse».

Est-ce pour déstabiliser la région, comme l'affirme Kinshasa, que certains reviennent aujourd'hui dans leurs collines, ou est-ce pour protéger leurs familles qui risquent d'être menacées, comme les Tutsis du Masisi dans le Nord-Kivu? La question essentielle est de savoir si les tensions régionales aggravées par cette nouvelle crise, au moment où le maréchal Mobutu est en convalescence en Suisse après une opération, en resteront au stade des invectives diplomatiques.

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

La Faculté des études supérieures et de la recherche de l'Université de Moncton sollicite des candidatures au poste regroupant les deux fonctions de

Titulaire de la chaire d'études acadiennes et directrice ou directeur du centre d'études acadiennes

2^e concours

L'Université de Moncton désire coordonner ses activités, regrouper ses structures et développer de nouvelles stratégies de financement en enseignement, recherche et services à la collectivité dans le secteur des études acadiennes. La responsable ou le responsable s'occupera des unités visées (Chaire, Centre d'études acadiennes, Musée) et coordonnera le développement d'une nouvelle structure intégrée ainsi que le regroupement de chercheurs intéressés par le domaine et assistera les autorités de l'Université dans l'application d'une nouvelle stratégie de financement des études acadiennes aussi bien que dans l'élaboration des partenariats.

Fonctions :

Sous l'autorité immédiate du doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche, la responsable ou le responsable se chargera des activités de la Chaire d'études acadiennes, du Centre d'études acadiennes et du Musée. Elle ou il aura également à développer une meilleure intégration des unités concernées tout en facilitant l'intégration des chercheurs et la promotion du fait acadien dans les programmes de formation.

Formation :

Titulaire d'un doctorat ou son équivalent, la candidate ou le candidat doit posséder une formation et une expérience pertinentes lui permettant de contribuer efficacement à l'avancement des études acadiennes dans les domaines de la recherche et de l'enseignement et des services à la collectivité.

Traitement :

Le traitement annuel est établi selon la formation et l'expérience de la candidate ou du candidat. La ou le responsable jouit des avantages sociaux des professeurs et professeurs de l'Université.

Entrée en fonction :

Aussitôt que possible (à déterminer avec la personne choisie)

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature sont priées de faire parvenir, au plus tard le 18 octobre 1996 à 16 h 30, un curriculum vitae ainsi qu'un bref aperçu de leur intérêt pour l'évolution des études acadiennes à l'Université de Moncton, le tout accompagné de trois références, à **M. Trung Vo-Van, doyen, Faculté des études supérieures et de la recherche, Université de Moncton, Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9.**

N.B. : À la même adresse, les personnes intéressées peuvent obtenir de l'information sur les projets actuels en rapport avec les études acadiennes.

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents seulement.

DÉVELOPPEURS DE LOGICIELS POUR WINDOWS

Phoenix Internationale Science de la Vie remporte, à l'échelle mondiale, un immense succès dans le développement de programmes logiciels en vue de l'octroi de licences à des multinationales pharmaceutiques, ce qui l'amène à rechercher des développeurs de logiciels maîtrisant l'anglais et possédant des connaissances ainsi qu'une expérience dans l'un des domaines suivants :

• DÉVELOPPEMENT DE COMPOSANTS WIN32

Vous possédez une expérience de programmation avec C/C++ dans un environnement Windows. La connaissance de la conception et de la programmation orientées objet ainsi que de la conception de composants OLE et MFC constituera un atout.

• CONCEPTION ET MISE EN PLACE DES INTERFACES UTILISATEUR GRAPHIQUE (IUG) DE WINDOWS 95

Vous êtes familiarisé avec la norme IUG de Windows 95 et habile dans la conception d'interfaces graphiques. Vous avez acquis une expérience de programmation avec Visual C/C++, particulièrement axée sur MFC, de même qu'avec Visual Basic.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae par la poste ou par télécopieur au chef, Formation et recrutement d'employés, Phoenix Internationale, 2350, rue Cohen, Saint-Laurent (Québec) H4R 2N6. Télécopieur : (514) 335-8340. Courriel électronique : emp_recruit@pils.com Les agences sont priées de s'abstenir. Prière de ne pas téléphoner.



CARRIÈRES & PROFESSIONS
LE DEVOIR

Les lundis, mercredis, et vendredis inclusivement.

L'UQAR
un fleuve
de différences

Vice-recteur ou vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche

FONCTION

La personne acceptant le poste de vice-recteur ou vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche coordonne les activités d'enseignement et de recherche et collabore à la définition des politiques générales et des orientations de développement de l'Université.

Cette personne exerce les pouvoirs que lui confère la Loi ou que lui délègue le Conseil ou le recteur. Elle relève du recteur.

Sans restreindre la généralité de ce qui précède et de façon non limitative, la personne occupant la fonction de vice-recteur ou vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche est responsable :

- de la direction des organismes d'enseignement et de recherche ainsi que des services et fonctions de soutien qui y sont directement reliés;
- de l'organisation et du développement de l'enseignement et de la recherche;
- de la recherche institutionnelle;
- de l'organisation des nominations aux fonctions de direction d'enseignement et de recherche;
- de l'engagement, de l'évaluation et de la promotion du corps professoral.

Cette personne fait partie de droit de la Commission des études. Cette personne est responsable de faire rapport au Conseil d'administration des recommandations de la Commission des études.

Cette personne exerce les fonctions et les pouvoirs du recteur en cas d'absence de courte durée de ce dernier.

La durée d'un premier mandat est de cinq ans.

EXIGENCES

La personne recherchée détient un doctorat depuis au moins cinq ans. Elle possède au moins 10 ans d'expérience universitaire en enseignement et en recherche. Elle a également acquis au cours des dernières années une expérience en administration universitaire soit comme directeur de programmes d'études, de département, de groupe de recherche ou en tant que doyen ou vice-recteur.

Il est également nécessaire que le candidat ou la candidate possède une connaissance de la structure et du fonctionnement des établissements du réseau de l'Université du Québec et des principaux intervenants en matière d'orientation et de développement de l'enseignement supérieur au Québec et au Canada.

Le candidat ou la candidate doit avoir démontré au cours de sa carrière universitaire un fort leadership, un sens poussé de la communication, des habiletés d'animation et de travail en équipe.

La personne devra avoir également démontré un haut niveau d'érudition et manifester une grande ouverture par rapport aux différents champs disciplinaires. Le candidat ou la candidate doit démontrer une bonne connaissance de la mission universitaire et son expression en région. De plus, la personne doit être réceptive à l'environnement externe, particulièrement aux besoins en matière de formation au sens large et de recherche appliquée.

TRAITEMENT

Le traitement est fixé selon la politique en vigueur dans l'établissement.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant 17 h le mercredi 9 octobre 1996 au :

Bureau du vice-recteur à la planification et secrétaire général
Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursulines, C.P. 3300
Rimouski (Québec) G5L 3A1



L'Alliance appuie ardemment l'équité en matière d'emploi et s'efforce activement de mettre en place des effectifs représentatifs. À la suite de l'analyse de la disponibilité au sein de l'effectif de l'Alliance et en application du plan d'équité en matière d'emploi de l'Alliance 1995-1998, le candidat ou la candidate reçu sera un membre racial visible, une personne autochtone et (ou) une femme.

RECHERCHISTE BILINGUE

Comme membre d'une équipe de chercheurs, le titulaire ou la titulaire procède à la recherche, à l'analyse et à l'interprétation des renseignements sur les salaires, les avantages, les conditions de travail et les tendances sociales et économiques, aux fins des négociations. Il ou elle effectue également des recherches et rédige des exposés de position et des déclarations de principes sur des questions qui touchent les conditions de travail. En outre, le ou la chercheur représente l'Alliance à la table de négociation et devant des commissions et des tribunaux en tant qu'analyste sur la rémunération, et au sein de comités inter-syndicaux qui formulent et favorisent la position du syndicat sur des questions socio-économiques.

Les candidat-e-s possèdent un diplôme universitaire en économie, en relations industrielles, en administration publique, ou dans des domaines connexes, et plusieurs années d'expérience pertinente, ou un ensemble équivalent d'études scolaires, de formation et d'expérience. Une bonne connaissance du processus de négociation et des pratiques et des politiques en matière de rémunération, dans le secteur public et dans le secteur privé, ainsi que l'aptitude manifeste à faire et à interpréter des analyses statistiques, sont requises. Les compétences supérieures en communications verbales et écrites, en anglais et en français, sont impératives.

Le traitement est de 52 260 \$ à 63 606 \$ plus la prime de bilinguisme de 800 \$. Les conditions et les avantages sont négociés entre l'AFPC et le Syndicat des Employé-e-s l'Alliance (Unité 1). No. de concours: OC/0796.

Toutes les demandes sont examinées par un comité préliminaire. La décision du comité sera prise en fonction du contenu de la demande. Les candidat-e-s verront donc à fournir des preuves à l'appui de leurs qualités manifestes au moyen de renseignements et de documents appropriés annexés à leur demande. Les demandes seront reçues jusqu'à 15h30, le 1er octobre 1996, adressées à: L'agente du personnel, Alliance de la Fonction publique du Canada, 233 rue Gilmour, Ottawa (Ontario) K2P 0P1. On peut obtenir tous les détails relatifs à ces postes en s'adressant au bureau du personnel de l'AFPC ou à tout bureau régional de l'AFPC.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
+9.67	+4.24	-9.62	+0.07	-0.70
2596.45	5276.03	5867.74	72.97	382.30

Le conseil de Silcorp rejette l'OPA de Couche-Tard

LE DEVOIR ET PRESSE CANADIENNE

Le propriétaire des magasins Mac's and Mike's Mart a rejeté l'offre publique d'achat de 68 millions présentée par la plus importante chaîne de dépanneurs du Québec, Alimentation Couche-Tard, une offre présentée comme finale par cette dernière et qualifiée d'opportuniste par Silcorp.

«Nous maintenons que notre offre est finale. Nous pensons qu'elle est excellente et nous ne pensons pas qu'un autre acheteur va se présenter. Cela fait un mois que notre position est connue et personne d'autre ne s'est manifesté. Mais si tel était le cas, si une offre concurrente est déposée, nous leur souhaiterions alors bonne chance», a précisé Richard Fortin, vice-président, Finance de Couche-Tard.

Silcorp, de Toronto, a indiqué hier que son conseil d'administration recommandait à tous ses actionnaires de rejeter l'OPA d'Alimentation Couche-Tard. «Le conseil a estimé unanimement que le prix offert par Couche-Tard était inadéquat et que l'offre avait été déposée à un moment opportuniste», a déclaré par voie de communiqué le président du conseil de Silcorp, Robert Martin.

Couche-Tard, de Laval, qui exploite les dépanneurs Dépan-Escompte, avait offert 16,50 \$ l'action — ou 68,4 millions — pour Silcorp. Cette proposition, si elle aboutissait tout de même, entraînerait la création de la plus importante chaîne de dépanneurs au Canada.

L'OPA expire le 1^{er} octobre et Silcorp devait y répondre formellement au plus tard aujourd'hui. «Notre offre court. La décision finale appartient aux actionnaires», a ajouté Richard Fortin.

Pour appuyer sa recommandation aux actionnaires, Silcorp a fait valoir que:

- ses conseillers financiers, RBC Dominion Securities, estimaient que l'offre n'était pas assez élevée;
- le prix offert ne reflétait pas le potentiel de Silcorp basé sur ses plus récentes performances. Silcorp a indiqué que pour les huit premières semaines de son troisième trimestre, qui a pris fin le 8 septembre, son bénéfice net avait augmenté d'environ 8 %;
- depuis le dépôt de l'offre, le 26 août, les actions de Silcorp sont transigées au-dessus du prix offert par Couche-Tard, ce qui signifie que le marché estime que l'offre de Couche-Tard est inadéquate. Les actions de Silcorp ont clôturé à 18,30 \$ mercredi à la Bourse de Toronto.

M. Martin a également fait savoir que Silcorp a approché d'autres acheteurs potentiels afin de dénicher un «chevalier blanc».

Si Couche-Tard réussissait son OPA, elle deviendrait la plus importante chaîne de dépanneurs au Canada tout en prenant racine aux États-Unis. Elle possède pour le moment 314 dépanneurs, tous situés au Québec.

Silcorp détient 520 Mac's and Mike's Mart en Ontario et dans l'Ouest du Canada, ainsi que 50 dépanneurs dans l'État du Michigan, aux États-Unis, un marché que Couche-Tard dit vouloir pénétrer.

Silcorp a dégagé l'an dernier un bénéfice net de 7,8 millions sur des ventes de 591 millions, alors qu'elle était au seuil de la faillite au début des années 1990. Cette entreprise torontoise est un peu plus petite que Becker Milk Co., également de Toronto, qui possède environ 540 dépanneurs. La compagnie 7-Eleven, du Texas, qui est contrôlée par la japonaise Ito-Yokado Co., possède un peu moins de 500 dépanneurs au Canada.

Chrétien ira en Chine signer la vente des Candu

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le premier ministre Jean Chrétien devrait se rendre à Shanghai à la fin du mois de novembre pour signer le contrat final permettant la vente de réacteurs nucléaires Candu à la Chine.

Cette visite a été annoncée hier par le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy, qui recevait le vice-premier ministre chinois Qian Qichen à Ottawa. «Notre premier ministre, a dit M. Axworthy, visitera à nouveau la Chine cet automne afin de signer l'entente sur les réacteurs nucléaires et de poursuivre le dialogue [avec le gouvernement chinois].»

La valeur du contrat est estimée à 4 milliards. Il pourrait créer de 12 000 à 16 000 emplois au Canada sur une période de six ans. Deux réacteurs de 700 mégawatts seraient construits par Énergie atomique du Canada (EAC) à Qinshan, dans la région de Shanghai. EAC affirme que les retombées directes au Canada atteindraient 1,5 milliard par l'intermédiaire de contrats répartis dans des centaines de compagnies, dont une bonne partie au Québec.

Les négociations entourant la vente ont commencé en novembre 1994, après que le premier ministre Chrétien eut signé un accord de coopération nucléaire avec la Chine à l'occasion d'un voyage d'Équipe Canada dans le pays.

Le Canada assurera une partie du financement, par le biais d'un prêt avec intérêts de 1,5 milliard accordé par la Société canadienne du développement des exportations.

Des signes encourageants

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'indice composite, un indicateur utilisé par Statistique Canada pour mesurer les perspectives d'avenir de l'économie canadienne, a montré des signes encourageants en août dernier.

L'agence fédérale a indiqué hier que l'indice composite s'était accru de 0,4 % au mois d'août, une augmentation égale à celle enregistrée en juillet et semblable aux progressions observées au cours de l'année. Neuf des dix composantes analysées pour établir cet indice étaient en hausse le mois dernier, comparativement à huit en juillet et à six en juin.

L'activité manufacturière a enregistré de très bons résultats en raison de la demande croissante des consommateurs pour les biens durables comme les automobiles. Par ailleurs, le plafonnement des ventes de maisons existantes a contribué au ralentissement de la progression de l'indice du logement, qui est passé de 1,9 % en juillet à 1,1 % en août. Enfin, les composantes financières sont restées plutôt faibles.

L'UPA n'a pas Cliche en odeur de sainteté

Heurtés par un projet de réglementation sur l'épandage de fumier et par ses déclarations sur les «barons du cochon», les agriculteurs passent à l'attaque contre le ministre de l'Environnement

L'UPA a semblé sur la défensive depuis de longs mois dans le dossier de l'environnement. Les attaques se sont multipliées contre la pollution agricole, les odeurs dans l'air, la détérioration des cours d'eau, les pesticides, etc. L'industrie porcine a été la plus visée et une déclaration récente du ministre de l'Environnement, David Cliche, qui a utilisé l'expression «baron de cochon» a provoqué de vives réactions. L'UPA a été inondé d'appels de producteurs en colère. Laurent Pellerin, le président a donc décidé de passer à l'attaque.

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

L'Union des producteurs agricoles (UPA) part en guerre contre le ministre de l'Environnement, David Cliche, et lui demande de retirer le projet de réglementation qu'il propose pour la gestion des odeurs en milieu agricole.

Laurent Pellerin, président de l'UPA, a dans une conférence de presse hier matin accusé le ministre d'envisager des mesures qui entraîneraient la mort de l'agriculture au Québec. Il cite le cas d'un fermier beauceron, lauréat le printemps der-

nier d'un prix de la ferme environnementale au Québec, dont la ferme a une superficie d'épandage de 72 hectares et qui serait limitée à une superficie de 2,5 hectares si la réglementation de l'épandage permise à 300 mètres d'une habitation voisine s'appliquait. A ce compte-là, les deux tiers des fermes du Québec devraient cesser l'épandage de fumier et de lisier, ou alors recourir aux engrais chimiques, ce qui serait un retour en arrière sur le plan environnemental.

Le président de l'UPA reproche au ministre d'avoir élaboré une réglementation à partir d'un modèle allemand qui ne

convient pas au Québec où, depuis le régime seigneurial français, les fermes ont été délimitées en bandes étroites et longues. Le ministre devrait, selon lui, reconsidérer son projet sur les bases d'un rapport élaboré pendant deux ans par un groupe d'experts au ministère de l'Agriculture et en arriver avec une solution «made in Québec».

Les membres de l'UPA réagissent en outre vivement à une déclaration récente de M. Cliche à propos de «barons du cochon», une allusion sans doute à quelques importants producteurs de porcs. M. Pellerin voit là «une attitude irresponsable et méprisante» et affirme qu'il est faux d'établir une équation entre production porcine et pollution.

En réponse aux accusations d'une trop grande concentration de la production porcine, M. Pellerin mentionne que le Québec produit cinq millions de porcs par année, en comparaison de 30 millions en Iowa, un État plus petit que le Québec, et de 26 millions aux Pays-Bas, territoire beaucoup plus petit que le Québec. Il ajoute que depuis dix ans la production porcine n'a aug-

menté que de 10 % au Québec, en comparaison de 30 % dans l'Ouest canadien et de 26 % aux États-Unis.

Le président de l'UPA n'accepte pas davantage qu'on accuse les agriculteurs d'être responsables de la pollution des rivières, alors que dans le cadre du programme d'assainissement des cours d'eau, au coût de six milliards, il y a eu seulement 125 millions ou 2 % qui sont allés à l'agriculture, même si le gouvernement avait promis 380 millions et qu'il y a 2600 fermes sur la liste d'attente. Bref, M. Pellerin parle «d'une campagne de salissage d'un ministre qui ne connaît rien à l'agriculture».

L'UPA s'élève également contre les accusations voulant que l'agriculture soit grossièrement subventionnée. Les budgets gouvernementaux pour l'agriculture ont chuté de 18 % depuis 1990, affirme le président, qui promet de poursuivre sa campagne contre le ministre de l'Environnement dans les jours et semaines à venir. Une commission parlementaire doit se pencher sur le projet de réglementation des odeurs le 10 octobre prochain.

Une huitième destination asiatique

Canadien inaugure son premier vol entre Manille et Vancouver



Les présidents de Philippine Airlines, Jose Antonio Garcia, et de Canadien International, Kevin Bacon, ont célébré hier l'arrivée du vol 112.

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Canadien International a ajouté une huitième destination asiatique à son portefeuille en inaugurant hier le premier vol sans escale entre Manille et Vancouver, effectué par son partenaire Philippine Airlines.

«Cette alliance ne constitue qu'une autre mesure nous permettant de construire l'autoroute aérienne que nous convoitons entre l'Amérique du Nord et l'Asie, en passant par notre plaque tournante de Vancouver», a souligné Kevin Benson, président de Canadien International. Manille devient ainsi la huitième destination asiatique de cette compagnie aérienne, elle qui dessert déjà Hong-Kong, Tokyo (Japon), Nagoya (Japon), Pékin (Chine), Taïpei (Taïwan), Kuala Lumpur (Malaysia) et le Vietnam.

Dans le cadre des négociations bilatérales menées entre les gouvernements des deux pays concernées, Philippine Airlines a obtenu quatre vols sans escale par semaine entre Manille et Vancouver, avec la possibilité d'établir des correspondances (droit de

cinquième liberté) à Vancouver vers New York et d'autres villes de la côte Est américaine. Ce droit de cinquième liberté accordé à Philippine Airlines peut englober deux autres villes canadiennes et toucher la quasi-totalité des points d'entrée aux États-Unis. Canadien International, pour sa part, limitera son service à trois vols par semaine mais avec escale à Hong-Kong. Le transporteur a aussi obtenu un droit de cinquième liberté qui lui permet de prolonger son service au-delà de Manille, sauf en Corée.

«Cette entente négociée entre les gouvernements des pays respectifs est très équitable pour les deux parties», a déclaré France Poulin, porte-parole de Canadien.

En intégrant leurs horaires, les deux transporteurs pourront ainsi offrir une fréquence de sept vols par semaine entre Vancouver et Manille.

Le fait que Philippine Airlines puisse poursuivre son chemin notamment sur New York avec prise de passagers à Vancouver transforme cette route Vancouver-New York en un corridor désormais fortement achalandé. American Airlines y exploite deux

vols sans escale par jour. Ce transporteur vient alimenter son partenaire Canadien International en passagers à destination de Hong-Kong. Deux transporteurs asiatiques viennent également desservir le marché américain par les routes canadiennes. Pour un, Cathay Pacific, qui n'a pas de droit sur Hong-Kong-New York, contourne cette rigidité en exerçant son droit de cinquième liberté à partir de Vancouver. Ce droit lui permet de poursuivre sa route, ici sur New York, au-delà du corridor Hong-Kong-Vancouver tout en s'alimentant en passagers à partir de Vancouver. Et désormais, Philippine Airlines peut également exercer les droits de cinquième liberté qu'il a reçus pour prendre des passagers à Vancouver et les diriger vers les États-Unis. Sur cette route achalandée, Air Canada s'y active de façon plus timide en faisant du Vancouver-New York avec escale à Toronto. Ce transporteur ne peut espérer tenir la concurrence avec un vol direct sur ce corridor sans un accès quotidien à Hong-Kong, ce qu'Ottawa refuse toujours de lui accorder.

Obligations d'épargne du Canada

Martin mise sur le patriotisme

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le ministre des Finances Paul Martin a annoncé hier des modifications au régime des obligations d'épargne du Canada et lancé une campagne qui tablera sur le patriotisme des Canadiens pour mousser les ventes.

Le gouvernement garantira des taux d'intérêt annuels minimums pendant au moins cinq ans, mais pouvant aller jusqu'à dix ans, sur la nouvelle émission d'obligations d'épargne du Canada, a-t-il fait savoir.

Le ministre a présenté ces modifications dans une pièce décorée d'affiches du temps de la Deuxième Guerre mondiale appelant à acheter des bons de la Victoire, en déclarant que pour lui, «les obligations d'épargne du Canada sont des bons de la Victoire, parce qu'ils peuvent aider le Canada à assurer sa souveraineté économique et à contrôler sa dette».

Dans l'espoir de stimuler les ventes, Ottawa insiste, dans son message, sur la part de la dette canadienne détenue par des investisseurs

étrangers, qui pourraient un jour décider de réclamer leur dû.

Dans le contexte de la baisse des taux d'intérêt, les consommateurs se sont désintéressés des obligations d'épargne parce qu'ils peuvent obtenir de bien meilleurs rendements en investissant dans les fonds mutuels ou en jouant à la bourse. Les ventes d'obligations d'épargne du Canada ont dégringolé de 74 % au cours des huit dernières années, partant d'un sommet de 17,5 milliards en 1987 pour toucher les 4,6 milliards en 1995. L'an dernier, seulement 21 % de la dette fédérale de 460 milliards prenait la forme d'obligations détenues par des particuliers, contre 33 % en 1987.

Les investisseurs étrangers détiennent 25 % de la dette.

Voici les principaux changements apportés au programme d'obligations d'épargne dans le but de renouveler l'intérêt des consommateurs :

- les taux d'intérêt des nouvelles obligations d'épargne seront haussés selon les conditions du marché, mais ne seront jamais inférieurs aux taux indiqués à l'achat;

- la limite d'achat de la nouvelle émission sera haussée de 100 000 \$ à 200 000 \$;

- les obligations pourront être offertes sous forme de régime enregistré d'épargne-retraite sans qu'il soit nécessaire qu'il s'agisse d'un REER autogéré;

- un programme-pilote, en vigueur notamment à Trois-Rivières et Moncton, permettra aux consommateurs de se procurer jusqu'à 1000 \$ d'obligations au moyen d'un simple formulaire de souscription disponible aux bureaux de poste;

- Placements Épargne Canada, le nouveau nom de l'Agence canadienne de placement de titres au détail, sera accessible sur Internet;

- les Canadiens pourront se procurer leurs obligations dans un plus grand nombre d'établissements.

Jacqueline Orange, la présidente de l'agence, a reconnu que les bas taux d'intérêt pouvaient dissuader les consommateurs d'acheter des obligations d'épargne, mais a dit espérer que la garantie que les taux d'intérêt ne baisseront pas les fera changer d'idée.

EN BREF

L'intérim chez Gaz Métro

(Le Devoir) — Le conseil d'administration de Gaz Métropolitain a annoncé hier que Yves Rheault, président du conseil depuis plus de cinq ans, cumulerait par intérim le poste de président et chef de la direction, le temps de dénicher un remplaçant permanent à ce poste. Cette nomination fait suite au départ d'André Caillé qui, depuis neuf ans, dirigeait cette entreprise de transport, de stockage et de distribution de gaz naturel. Tout en soulignant la contribution de M. Caillé, M. Rheault a ajouté que «nous sommes convaincus qu'il continuera de promouvoir un régime de saine concurrence entre les diverses formes d'énergie et ce, afin d'optimiser le bilan énergétique du Québec».

Téleglobe gobe Veilleux Informatique

(Le Devoir) — Téleglobe a renforcé sa division informatique au service de l'industrie de l'assurance au Canada en faisant l'acquisition de Veilleux Informatique, une entreprise de Québec. Cette transaction permet à Téleglobe Systèmes d'information d'assurances, un joueur majeur de ce secteur au Canada et à l'étranger, de se hisser au premier rang au Québec et au Canada. «Nous sommes fiers de cette acquisition, qui porte notre clientèle au Québec à quelques 400 cabinets de courtage. En outre, Veilleux Informatique nous permet d'occuper une position de leader dans le secteur de l'échange électronique de données (EDI) dans l'assurance de dommages, de compléter notre gamme de services grâce à de nouveaux produits et de renforcer nos compétences en matière de recherche-développement», a indiqué Simon Garneau, président et chef de la direction de Téleglobe Systèmes d'information d'assurances.

Shermag: rachat de participations

Sherbrooke (PC) — Shermag a annoncé hier que Shermacor a conclu une entente avec Gilles Sirois et Kenneth Herring afin de procéder au rachat de leur participation dans Shermacor, compagnie de portefeuille contrôlée par Serge Racine. MM. Sirois et Herring, qui oeuvrent depuis plusieurs années au sein de Shermag, ont annoncé leur intention de se retirer des activités de Shermag. Pour financer ces rachats, Shermacor a procédé hier à la vente de 1,5 million d'actions ordinaires de Shermag. Shermacor détenait avant cette transaction un peu moins de 2,5 millions d'actions ordinaires de Shermag, soit environ 25,5 % des actions émises et en circulation de Shermag.

Capital CDPQ investit dans trois jeunes entreprises

(PC) — Capital CDPQ, une société du Groupe Participations Caisse, a annoncé hier trois nouveaux placements totalisant 485 000 \$, conformément à son programme d'investissement dans la croissance des jeunes entreprises. Capital CDPQ investit dans les petites et moyennes entreprises, aux différentes étapes de leur croissance. Les trois premiers investissements concernent les compagnies Vinya Plastiques, de Jonquière, 250 000 \$; Verity Audio, de Québec, 175 000 \$; et Paradox, de Montréal, 60 000 \$.

KLM suspend ses services à Calgary

Toronto (PC) — La compagnie aérienne KLM a annoncé hier la fin de ses vols directs entre Calgary et Amsterdam à partir du 28 octobre 1996. KLM offre actuellement trois vols par semaine. La décision a été prise principalement à cause de la rentabilité, inférieure aux prévisions, des ventes d'hiver. Dès le début de la saison de tourisme 1997, KLM a l'intention d'augmenter, à partir des niveaux actuels, le nombre total de places à bord de ses appareils en provenance du Canada vers Amsterdam à partir de Vancouver, de Montréal et de Toronto. KLM avait lancé son service direct entre Amsterdam et Calgary voilà plus de dix ans.

Excellents résultats du GPCM de Bombardier

(PC) — La direction du Groupe produits de consommation motorisés (GPCM) de Bombardier a annoncé hier que les ventes des modèles de motomarines et de bateaux à propulsion par jet SEA-DOO de la saison 1996 reflètent une forte croissance et une augmentation substantielle de la part du marché mondial. En outre, affirme le GPCM par voie de communiqué, les commandes passées par les concessionnaires pour les modèles de motomarines et de bateaux à propulsion par jet de l'an prochain laissent présager des ventes soutenues. Le GPCM a enregistré une augmentation de 20 % des ventes au détail des motomarines par rapport à l'an dernier; les ventes des bateaux à propulsion par jet ont crû de 35 %.

ÉCONOMIE

Produits dérivés

De nouvelles crises sont à prévoir

JEAN PICHETTE
LE DEVOIR

La croissance rapide du marché des produits dérivés inquiète de nombreux responsables de la réglementation des marchés de valeurs mobilières à travers le monde. Ceux-ci craignent que le décalage entre le rythme de ce développement et celui des normes appelées à baliser ces pratiques n'occasionne dans l'avenir de nouvelles catastrophes boursières.

Réunis en table ronde à l'occasion de la conférence annuelle de l'Organisation internationale des Commissions de valeurs, à Montréal, de nombreux responsables de la réglementation des marchés des valeurs mobilières n'ont pas caché une certaine inquiétude face à l'essor phénoménal d'un ensemble de produits financiers développés, depuis une quinzaine d'années, pour assurer une meilleure gestion de risques des portefeuilles.

«Il y aura toujours des crises, il est impossible de les éviter», affirme sans ambages David Pritchard, chef de la division de la supervision et des normes au Securities and Investment Board, à Londres. «Nous devons rappeler au marché que nous ne pouvons garantir qu'il n'y aura pas d'autres crises dans l'avenir», ajoute John E. Tull Jr., commissaire à la U.S. Commodity Futures Trading Commission, de Washington.

Le président de la Bourse de Montréal, Gerald A. Lacoste, avait d'entrée de jeu mentionné que les intervenants des marchés financiers étaient de plus en plus conscients que ceux-ci

«sont capables de générer des événements catastrophiques si on n'intervient pas», tout en précisant que chaque événement de ce genre doit être vu comme un «signal d'amélioration» à apporter à la réglementation.

Ce problème se pose avec d'autant plus d'acuité que les transactions de produits dérivés dépassent largement les frontières nationales de réglementation. Et «comme aucune réglementation ne peut détenir l'information nécessaire pour contrôler parfaitement son propre marché», selon M. Tull, l'édification de normes communes au niveau international ou l'établissement d'accords entre les différents marchés nationaux s'avère nécessaire.

Le professeur Richard Dale, de l'université de Southampton, au Royaume-Uni, a toutefois rappelé qu'il n'y a aucun consensus à l'heure actuelle sur un tel resserrement de la réglementation, certains estimant au contraire que le marché doit s'autoréguler. «Il faut trouver un équilibre au niveau de la réglementation afin d'assurer la protection des investisseurs tout en ne restreignant pas abusivement leur accès au marché», note encore Georg Wittich, du Bureau fédéral de contrôle des valeurs, à Francfort.

Un équilibre difficile à atteindre, selon le président de la Commission des valeurs mobilières de Rio de Janeiro, Francisco Augusto da Costa e Silva. «Lorsque vous travaillez dans un organe de réglementation et que vous décidez d'interrompre un processus que vous estimez dangereux, on peut vous tenir responsable de tout ce qui va découler de cette décision. C'est très délicat.»

«Une organisation régionale efficace»

La nouvelle présidente de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain estime que le principal obstacle demeure l'absence de volonté politique

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Paule Doré, présidente de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain pour la prochaine année, a dans son discours inaugural lancé un vibrant appel en faveur d'une «organisation régionale efficace», ce qui requiert l'expression d'une volonté politique qui a fait défaut jusqu'à maintenant.

«La région métropolitaine, a-t-elle déclaré, souffre d'un manque total d'organisation, ce qui a pour effet de neutraliser les efforts de promotion, de multiplier les coûts et de faire en sorte que les décisions cruciales pour notre développement sont constamment reportées.» Mme Doré englobe dans cette région métropolitaine l'île de Montréal, Laval et la Rive-Sud, c'est-à-dire un territoire qui regroupe 111 municipalités.

En conférence de presse, elle a précisé que cela pouvait être fait sans qu'il y ait à surmonter l'énorme difficulté des fusions municipales. Il s'agit essentiellement de mettre de l'ordre dans les structures. Ce territoire englobe par exemple cinq régions de la

santé et des services sociaux, cinq conseils de développement, cinq sociétés de développement de la main-d'œuvre.

La Chambre envisage une structure pour une action rapide et qui a le pouvoir d'agir. Toutefois, cette structure reste à définir. Dans environ deux semaines, Mme Doré et ses collègues à la direction de la Chambre doivent avoir un entretien avec le ministre d'État à la métropole, Serge Ménard. L'intention est d'établir de bons rapports avec lui, puisqu'on se dit «content qu'il soit là» pour convaincre le premier ministre et divers autres intervenants.

Mme Doré a souligné que la plupart des grandes régions métropolitaines qui ont du succès en Amérique du Nord ont une organisation régionale efficace et qu'à cet égard Montréal est en retard d'au moins 30 ans sur Toronto. Elle a rappelé que la commission Pichette sur l'avenir de Montréal avait dégagé un consensus sans équivoque sur le sujet et qu'on en est encore au point de départ. On a compté sur les médias pour faire avancer les choses, mais c'était insuffisant. Il faut mettre désormais l'ac-



Paule Doré entend faire appel aux jeunes entrepreneurs.

cent sur la volonté politique.

Mme Doré, qui avait intitulé sa causerie «Gens d'action recherchés» a parmi ses convictions propres celle de l'engagement personnel, comme elle l'a mentionné en conférence de presse. Elle annonce son intention de

faire particulièrement appel aux jeunes entrepreneurs pour diverses causes, notamment pour un programme de formation au leadership visant à l'émergence de nouveaux leaders, pour un programme de formation de gestionnaires en économie sociale et pour un programme de retour à l'école.

L'éducation demeure une grande priorité à la Chambre de commerce, à tous les niveaux. Montréal et le Québec ont relativement moins de diplômés universitaires que d'autres grands centres, malgré la qualité des institutions d'enseignement. On manque de spécialistes en haute technologie et les besoins deviendront encore plus pressants dans quelques années. Mme Doré déplore en outre les fausses perceptions de Montréal à l'étranger, ce qui peut nuire aux investissements, et propose la modération en matière linguistique. Elle entend enfin faire un suivi serré de l'après-Sommet en octobre et veut contribuer le plus possible à l'essor d'un secteur clé en émergence, celui du multimédia, qui peut représenter l'un des volets dominants du développement économique de Montréal.

ÉTATS-UNIS

Les autorités anti-trust relancent leur enquête sur Microsoft

AGENCE FRANCE-PRESSE

Redmond — Les autorités anti-trust américaines ont relancé leur enquête sur d'éventuelles pratiques anti-concurrentielles de Microsoft, a indiqué hier le numéro un mondial des logiciels pour micro-ordinateurs.

«Le département de la Justice a notifié Microsoft qu'il allait recevoir une nouvelle demande écrite de renseignements, dans le cadre de son enquête en cours sur des questions concernant l'industrie des logiciels», a affirmé le groupe de Redmond (Etat de Washington) dans un communiqué. La dernière fois que Microsoft avait reçu une telle demande, c'était à l'été 1995, alors que l'enquête des autorités anti-trust sur Windows 95, la nouvelle version du système d'exploitation du roi des logiciels, battait son plein.

Mais, depuis le lancement en fanfare de Windows 95, le 24 août 1995, l'enquête paraissait être au point mort. Elle a rebondi avec une plainte déposée début août par Netscape Communications, le leader des logiciels pour Internet et âpre concurrent de Microsoft dans ce marché.

La nouvelle demande du département de la Justice «paraît avoir été provoquée par des plaintes de concurrents qui rappellent des allégations déjà examinées soigneusement dans le passé» par les autorités anti-trust, souligne l'avocat de Microsoft, William Neukom, dans le communiqué.

Cette enquête est la quatrième ouverte par les autorités anti-trust contre Microsoft, dont le système d'exploitation constitue l'intelligence de base de 85% des micro-ordinateurs dans le monde.

PRESSE CANADIENNE

L'opposition reproche à Québec de se réserver trop de droits miniers sur la Côte-Nord

Québec — Le développement économique de la Côte nord est compromis par la décision du gouvernement du Québec de geler un territoire minier de 800 km au nord-est de Sept-Îles afin d'en conserver les droits miniers pour l'État, estime l'opposition libérale. «Le gouvernement a fait par décret ce qu'il n'aurait pas dû faire. La bonne façon d'assurer le développement minier est de le laisser faire par l'entreprise privée», a déclaré hier le député libéral de Frontenac, Roger Lefebvre.

Ce dernier a rappelé les effets, néfastes selon lui, de la nationalisation des mines d'amiante par le gouvernement péquiste en 1979. «Cela a créé de l'espoir mais ça s'est révélé une catastrophe», a dit le député Lefebvre. Selon le député de Frontenac, le gouverne-

ment aurait dû laisser les prospecteurs privés effectuer leur travail sur la Côte nord sans se mêler de geler par décret un terrain prometteur de 800 km de long. Il reprend à cet égard le point de vue de l'Association des prospecteurs du Québec qui dénonçait, plus tôt cette semaine, le geste gouvernemental.

L'Association des prospecteurs réclame la soustraction au jalonement de la presque totalité du territoire couvert par le décret, le gouvernement ne devant conserver pour lui qu'un territoire «normal» d'environ 10 km carrés. Le 28 août le gouvernement se réservait par décret quelque 800 km carrés sur un territoire situé à 60 km au nord-est de Sept-Îles. Le décret a été adopté après que des prospecteurs du ministère des Ressources naturelles eurent découvert des échantillons dont la teneur en nickel et en cuivre était très prometteuse.

Vidéotron et la Banque Nationale à l'assaut d'Internet

LE DEVOIR

Tandis que Vidéotron lançait officiellement son centre commercial virtuel sur Internet par l'entremise de son site Web InfiNet, la Banque Nationale, qui est associée à ce projet, annonçait la première application concrète de son partenariat avec CyberCash, une firme américaine spécialisée dans l'encrytation et la monnaie électronique.

Ce nouveau service, appelé, SECURNAT, permet d'effectuer des achats sur Internet de façon sécuritaire en utilisant une carte de crédit. La

Banque Nationale devient la première institution financière au Canada à offrir une solution de paiement sur Internet en langue française, souligne-t-elle dans un communiqué.

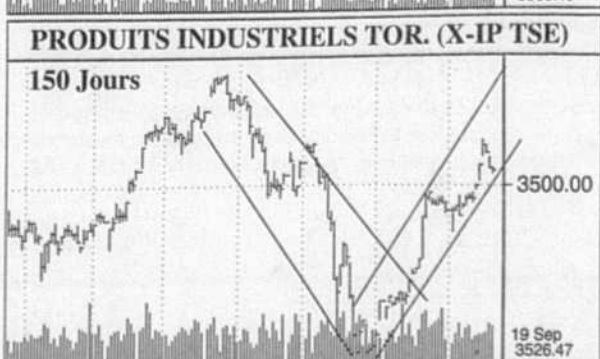
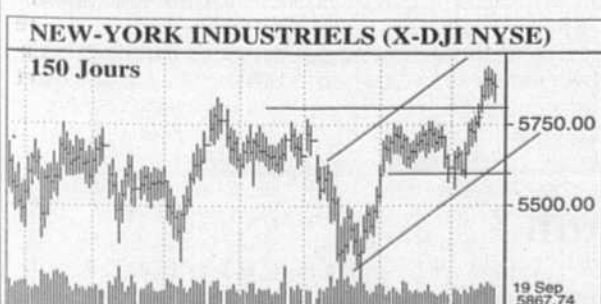
Avec SECURNAT, le consommateur peut acquiescer ses achats sans risque que quelqu'un mette la main sur son numéro de carte de crédit et il est assuré de faire affaires avec un commerçant bien réel, autorisé par la banque. Vidéotron inaugurerait, hier, son centre commercial virtuel, l'un des trois volets d'InfiNet, les autres étant voués sur l'information et les échanges entre internautes.

COUP D'ŒIL BOURSIER

Mouvements dans les deux sens

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

Nous ne sommes pas encore sortis du bois. À New York, le marché ne montre pas encore la direction attendue à court terme. À Toronto, il y a du brasse-camara dans certains secteurs même si le TSE 300 semble figé. Les services financiers et publics ont encore été la proie des acheteurs. Dans les autres secteurs forts, les pétroliers n'ont pas bougé. La gestion et les industrielles sont encore en repli normal dans leur tendance haussière. Les transports reviennent sur leur pas comme si le mouvement avait été un peu trop euphorique et que le prix était pour se normaliser à la moyenne de la hausse. Les minières et les forestières sont à nouveau en pleine glissade, s'enfonçant plus profondément dans leur tendance baissière. Les aurifères glissent pour la troisième fois vers le support de 11 250 points. Le détail monte plus haut, toujours poussé par Lowen Group et les communications tentent de s'éloigner de leur point critique. Les investisseurs tant privés que professionnels ne semblent toujours pas prêts à acheter en masse et demeurent très sélectifs. Bon nombre n'hésitent même pas à liquider dans certains secteurs. Il n'est donc pas question de considérer les marchés comme étant haussiers. À part quelques secteurs performant hors de l'ordinaire, on ne voit que plafonnement, correction et glissade. Ce que l'on voit sur les graphiques, c'est l'œuvre de toute la communauté financière dans son ensemble. Si vous décidez d'aller à l'encontre du mouvement général, vous devez savoir quelque chose que je ne sais pas. Je crois qu'il faut demeurer très prudent dans les prises de nouvelles positions et qu'il ne faut pas hésiter à sévir dans les positions qui ont un air douteux. Il y a maintenant des indices un peu dans toutes les directions et à des vitesses très différentes les unes des autres. C'est ce qui se produit lorsque les marchés sont hauts. Il faut probablement s'attendre à voir des marchés quelque peu cahoteux durant les prochaines semaines. C'est une raison de plus pour éviter d'agir naïvement.



DECISION-PLUS
Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mardi le 24 septembre
740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210 19:00h
Réservez votre place :
(514)392-1366

	Volume (000)	Ferme (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	15525	2596.45	+9.67	0.4
XCB:Bancaire	6743	3421.01	+46.57	1.4
XCO:Hydrocarbures	2544	2017.64	+1.47	0.1
XCM:Mines et métaux	2315	3042.43	-12.08	-0.4
XCF:Produits forestiers	877	2466.58	-9.58	-0.4
XCI:Bien d'Équipement	5220	2357.72	+2.42	0.1
BCU:Services publics	2592	2304.67	+10.71	0.5

BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	16677	275.22	+0.52	0.2
TSE 100	*	319.50	+0.45	0.1
TSE 200	*	320.80	-0.56	-0.2
TSE 300	43364	5276.03	+4.24	0.1
Institutions financières	6315	4494.15	+52.13	1.2
Mines et métaux	3759	5139.40	-27.64	-0.5
Pétroliers	7549	5450.65	-15.80	-0.3
Industrielles	6702	3526.47	-3.72	-0.1
Aurifères	4946	11497.53	-71.32	-0.6
Pâtes et papiers	1685	4237.97	-26.27	-0.6
Consommation	1662	8453.05	+14.54	0.2
Immobilier	1446	1620.77	+6.00	0.4
Transport	3005	5490.05	-144.49	-2.6
Pipelines	853	4504.44	+39.78	0.9
Services publics	1473	4052.89	+24.41	0.6
Communications	766	8940.88	+39.18	0.4
Ventes au détail	2586	4376.58	+80.12	1.9
Sociétés de gestion	610	6586.49	-62.56	-0.9

BOURSE DE VANCOUVER				
Index général	32675	1238.98	+5.13	0.4
MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	31431	5867.74	-9.62	-0.2
20 Transports	6296	2063.90	+19.12	0.9
15 Services publics	4699	2183.14	+0.14	0.1
65 Dow Jones Composé	42428	1852.90	+3.04	0.2
Composite NYSE	*	363.94	+0.50	0.1
Indice AMEX	*	604.42	-0.71	-0.1
S&P 500	*	654.72	-	-
NASDAQ	*	1212.09	+6.38	0.5

LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
PURE GOLD RES	3100	0.00	0.00	0.00	-	-
LADLAW INC B	2615	15.45	15.00	15.00	-0.55	-3.5
INMET MINING CP	2008	9.95	9.55	9.55	+0.35	3.7
BEMA GOLD CP	1778	11.85	10.70	10.75	-0.30	-2.7
MARKBOROUGH	1389	0.40	0.40	0.40	-	-
LOEWEN GRP	1362	58.25	54.15	58.00	+3.50	6.4
GOLDSTAKE EXPL	1351	2.93	2.51	2.66	-0.09	-3.3
ROYAL BANK OF CAN	1198	38.25	37.85	38.10	+0.20	0.5
BK OF NOVA SCOTIA	1158	38.75	37.40	38.60	+1.00	2.7
CAE INC	1152	10.15	9.95	10.10	-0.05	-0.5

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
SHERMAG INC	1527	7.70	7.50	7.70	+0.05	0.7
METHANEX CP	1006	10.50	10.35	10.50	+0.15	1.4
DENISON MINES LTD	916	0.34	0.32	0.33	+0.01	3.1
LITHOS CP	910	3.20	2.95	3.20	+0.05	1.6
LADLAW INC B	564	15.45	14.95	15.00	-0.05	-0.3
PAPERBOARD INDS	550	3.55	3.50	3.55	-0.05	-1.4
AIR CANADA	445	5.25	5.15	5.15	-0.10	-1.9
BOMBARDIER INC B	387	18.00	17.80	17.90	+0.15	0.8
CDN IMPERIAL BK	384	49.25	48.65	49.15	+0.35	0.7
EXPLOR MINE DU	342	0.98	0.87	0.93	+0.04	4.5

É D I T O R I A L

Folklore laïcard en France

François Brousseau

Il y a quelque chose de triste à voir aujourd'hui Jean-Paul II, ce pape dont la pensée mélange de courageux éléments de critique sociale à une authentique obstination réactionnaire, se faire brocarder en France, pays de la laïcité militante. C'est un peu le symbole du déclin — voire de l'échec — d'un pontificat qui voulut littéralement renverser le cours de l'Histoire. Mais cela montre aussi que la gauche laïque française — un peu comme le pape d'ailleurs — a encore tendance à mener des batailles d'une autre époque.

Le tollé «laïcard» qui accueille le voyage du pape en France n'a-t-il pas quelque chose d'exagéré et d'inutile, de ringard voire de passéiste? N'y a-t-il pas dans la papophobie française qui se déploie aujourd'hui, dans ces associations qui, refaisant les batailles de Voltaire, se mobilisent pour souhaiter la «malvenue» au pape à l'occasion d'un douteux anniversaire, un puéril défoncement de portes ouvertes?

Posons les questions autrement. L'intégrisme catholique est-il une menace sérieuse, en cette fin de XX^e siècle occidental, pour la laïcité, pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, pour la liberté de choix des individus? Qui peut sérieusement affirmer aujourd'hui, en France, en Espagne, en Italie ou au Québec, qu'il est opprimé par la religion, par les curés, par le pape?

Poser ces questions, ce n'est pas défendre aveuglément un pontife dont le bilan — à l'heure d'un cruel déclin qui paraît tout autant physiologique qu'idéologique — est très contrasté. C'est plutôt constater la dimension tragique de l'entreprise de Jean-Paul II, ce pape qui voulait terrasser le monstre de la Modernité et du Matérialisme, mais qui est en train, presque fatalement, de s'y briser lui-même.

Car Jean-Paul II, qui a fortement contribué, durant la première moitié de son règne, à terrasser le communisme soviétique à l'Est et à bouleverser l'ordre mondial, paraît aujourd'hui pathétiquement impuissant à renverser la vapeur à l'Ouest. Ses succès médiatiques et un sens très moderne du vedettariat n'ont d'égal que le caractère de plus en plus vain de ses imprécations et de ses fixations parfois archaïques.

L'acte I de son pontificat, versant oriental, fut un succès foudroyant. Mais l'acte II, versant occidental, a toutes les apparences d'un naufrage politique. Ce voyage en France, «fille aînée de l'Eglise» mais aussi pays de la laïcité militante, symbolise cruellement le

déclin d'une entreprise qui file vers ses 20 ans: un grand âge pour une papauté unique.

A n'en pas douter, Jean-Paul II a des ambitions stratégiques très larges. Friand d'anniversaires et de symboles, il voit dans la commémoration du baptême de Clovis un jalon symbolique dans sa stratégie de «reconquête spirituelle de l'Europe». Resté toujours ambigu sur la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, peut-être animé par la nostalgie d'une hégémonie révolue, il voit dans la recherche de «l'unité européenne» bien plus qu'un enjeu politique: une quête spirituelle, le retour du «sens» dans des sociétés qui en ont bien besoin. Presque le retour d'un Paradis perdu.

Mais tout en avançant de telles ambitions prométhéennes, le pape, au fond de lui, a une conscience tragique et lucide des limites de son action humaine. Son catastrophisme millénariste à la veille de l'an 2000, ses imprécations sur la «décadence» qui envahit l'Occident, trahissent le désarroi réel de quelqu'un qui sent que les ouailles «ne suivent plus». De quelqu'un qui sait qu'il est en train de perdre la partie contre le rouleau compresseur matérialiste et consumériste, pluraliste jusqu'au cynisme et à l'indifférence.

Alors, dangereux, ce pape? Jean-Paul II diagnostique une «dérive» de la société contemporaine. Est-ce donc un diagnostic absurde? Il a, en effet, la conviction personnelle de détenir la Vérité. Mais est-il le seul dans ce cas? Il défend une philosophie autoritaire, d'ordre et d'obéissance. C'est son droit, tant que personne n'est forcé — au sens littéral — de le suivre. Tout cela en fait-il un fasciste et un danger pour les libertés? Nullement.

La ringardise n'est pas l'apanage des papistes et autres grenouilles de bénitier qui sont aujourd'hui, sous nos latitudes, des races en voie de disparition. Oui, l'intégrisme religieux menace certaines régions du monde. Mais pas l'Occident, où le danger est ailleurs. Le folklore laïcard militant à l'œuvre en France sent presque autant le vieux renfermé que les pires imprécations de sacristie.

La vengeance du député

Jean-Robert Sansfaçon

Nos députés fédéraux trouvent que le Vérificateur général a outrepassé ses pouvoirs en regardant de trop près le travail des fonctionnaires du Revenu? Qu'il n'aurait jamais dû rendre publics des renseignements révélateurs de pratiques fiscales exceptionnelles utilisées par de grandes familles bourgeoises pour sortir du pays des milliards d'actifs sans payer d'impôt? Comme on les comprend, pauvres députés, de vouloir ainsi prendre leur revanche sur le petit comptable fouille-tout, eux dont l'image est si souvent éclaboussée par les révélations croustillantes du Vérificateur.

Le comité permanent des Finances, auteur de ces réprimandes, a pour mandat de conseiller le gouvernement en matières budgétaires et fiscales. Il est formé d'élus dont une majorité est issue des rangs du parti au pouvoir. Même si aucun ministre n'est membre de ce genre de comités, il va de soi que c'est l'idéologie et les préoccupations du parti gouvernemental qui transpirent des travaux.

En ramenant devant l'opinion publique un dossier qui avait fait couler beaucoup d'encre lors de la campagne électorale (le Bloc québécois en avait fait un enjeu électoral), le Vérificateur devait savoir qu'il s'exposait à d'éventuelles représailles de la part des membres du gouvernement. Mais, comble d'audace, en rendant publique, sans nommer qui que ce soit, le cas de deux fiducies familiales qui auraient profité des failles de la loi pour déménager des actifs de plus de deux milliards vers les Etats-Unis (sans impôt, puisqu'on ne paie l'impôt sur les gains de capital que lorsqu'il y a une vente d'actifs), le Vérificateur prenait un risque encore plus grand.

D'abord unanimement surpris et révoltés d'apprendre qu'il avait suffi de l'accord des fonctionnaires pour qu'au-

tant d'argent accumulé dans deux fiducies quitte le pays, les députés libéraux ont commencé à trouver l'histoire moins scandaleuse en apprenant par les médias qu'il devait s'agir de la famille Bronfman, bien connue pour ses activités avec le parti.

En fait, par delà la discussion de fond qui touche les fiducies familiales elles-mêmes, c'est la remise en cause par les députés de l'examen détaillé du travail des fonctionnaires qui pose le plus sérieux problème. Contrairement à ce que voudraient les députés, si certaines décisions prises dans les ministères vont à l'encontre d'une saine gestion des fonds publics, le Vérificateur a non seulement le pouvoir, mais le devoir de les identifier, et de proposer des corrections. Il a aussi la responsabilité d'évaluer la pertinence des décisions quotidiennes prises par les fonctionnaires, surtout quand des millions sont en jeu.

En reprochant au Vérificateur de s'être arrêté à la seule légalité de ses révélations sans se soucier de l'effet qu'elles pourraient avoir sur la confiance des contribuables «en matière de confidentialité», les députés libéraux oublient que la perte de confiance dans notre système fiscal ne vient pas de la peur qu'éprouve la vaste majorité des citoyens de voir leur rapport d'impôt étalé sur la place publique par le Vérificateur, mais de la certitude qu'ils ont que tous ne paient pas leur dû. Ce qu'a fait le Vérificateur était non seulement légal, mais souhaitable, justement pour rétablir un peu de cette confiance perdue à l'endroit du fisc. Dans toute cette histoire, le seul vrai scandale, c'est celui de ces milliards de dollars qu'on balance en toute légalité d'un pays à l'autre, en franchise d'impôt. L'évasion fiscale rendue possible avec la complicité du législateur, c'est cela qu'il fallait dénoncer, et non le travail du messager.

L E T T R E S

La protection du consommateur

Nous avions mis en place, comme collectivité, un organisme de protection du consommateur. Une décision qui manifeste, dans un projet de société, un souci d'apporter un certain équilibre des forces.

Or, protéger le consommateur exige une organisation structurée de telle sorte qu'elle puisse exercer une influence sur les producteurs.

Rien ne va plus. Il y a peu de temps, le gouvernement a coupé plusieurs millions de dollars à l'Office de la protection du consommateur et il s'apprête à couper d'autres millions. Les conséquences risquent d'être désastreuses.

À l'heure de l'ouverture des marchés à l'échelle mondiale, à l'heure où l'argent devient une denrée de plus en plus rare dans nos maisons, nous aurions besoin d'une structure pour protéger le consommateur... mais le gouvernement a décidé de couper la plupart qu'ailleurs.

Qui il faut couper, oui il faut réduire le déficit, nous en sommes tous conscients. Les discours, les statistiques, les médias nous conditionnent

à un tel point qu'on entérine, de façon trop aveugle, les décisions qui se prennent. Oui il faut couper mais coupe-t-on aux bons endroits?

La protection du consommateur, est-ce rentable politiquement? **Pierrette Lavoie-St-Marie**
Brossard, 13 septembre 1996

La renaissance du Corona

Dans tous les articles publiés récemment sur la réhabilitation souhaitée du théâtre Corona, dont celui de Serge Truffaut dans *Le Devoir* du 11 septembre dernier, on a occulté tout un pan de son histoire récente: la merveilleuse et gigantesque installation *La donna delinquente* de Martha Fleming et Lyne Lapointe en 1987.

Après avoir négocié pendant trois ans avec la Ville, qui louait le Corona comme entrepôt à un plombier, les artistes montréalaises ont réuni autour d'elles une équipe de cinq femmes.

Elles ont travaillé d'arrache-pied pendant quatre mois (en plein hiver, sans eau, électricité ni chauffage...) simplement pour vider et nettoyer les lieux. Au cours de cette «préparation», elles ont remis deux tonnes de

métal au recyclage, rempli cinq bennes de débris de toute sorte, arraché des couches et des couches de vieux tapis et même verni le plancher. Lapointe et Fleming y ont ensuite installé une quarantaine d'œuvres originales, créées en atelier ou peintes sur place, autour du thème de la femme criminelle, en exploitant les multiples pouvoirs évocateurs de l'ancien cinéma.

Pendant trois semaines, plus de 5000 visiteurs ont défilé dans le Corona: un exploit si l'on considère l'excentricité du lieu et le peu de moyens promotionnels à la disposition des artistes.

De cette «renaissance» du Corona, il reste les critiques élogieuses, les œuvres (dont certaines se trouvent maintenant au Musée d'art contemporain de Montréal et au Musée des beaux-arts du Canada), les photos envoûtantes de Marik Boudreau et le souvenir impérissable d'un lieu magique, réinventé l'espace de quelques jours par deux visionnaires.

La véritable renaissance du théâtre Corona, c'est à Martha Fleming et Lyne Lapointe qu'on la doit.

Rachel Martinez
Saint-Lambert, 13 septembre 1996

FIDUCIES FAMILIALES...



Fédéralisme et décentralisation (2)

Pourquoi une décentralisation majeure est-elle peu probable, et cela malgré la velléité de certains gouvernements provinciaux comme ceux de l'Ontario, de l'Alberta, probablement de la Colombie-Britannique — sans parler du Québec?

Au Canada, nous avons toujours eu des économies régionales assez variées, ce que l'évolution des dernières décennies, surtout avec l'arrivée de l'ALENA, n'a fait que renforcer.

À l'ère de la mondialisation, il est normal que certaines provinces sentent le besoin d'agir avec plus de liberté que dans le passé par rapport à l'extérieur; et qu'elles cherchent à acquérir les moyens d'harmoniser entre elles certaines politiques que le gouvernement fédéral gardait jalousement entre ses mains jusqu'à maintenant.

Ce qui est dans l'intérêt des plus puissantes n'est pas rigoureusement dans l'intérêt des moins favorisées. Les provinces qui se trouvent sous la moyenne canadienne en revenus par capita — toutes sauf l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique — savent qu'elles risquent de faire les frais d'une politique décentralisatrice en réductions des transferts venant du fédéral.

Elles craignent qu'il devienne impossible de maintenir la même qualité que les provinces favorisées, dans les programmes sociaux.

Bien sûr — et cela pour des raisons politiques et culturelles plutôt qu'économiques —, le Québec fait bande à part et serait content de voir le rôle d'Ottawa réduit au maximum.

Ce qui supposerait — étant donné le poids démographique de l'Ontario, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Québec — que la balan-

ce pencherait du côté de la décentralisation du pouvoir.

Il y a un deuxième obstacle à la décentralisation des pouvoirs, autrement plus important que la crainte de provinces comme la Saskatchewan ou Terre-Neuve.

Il s'agit de l'identification spontanée de la majorité des Canadiens — surtout les Canadiens hors Québec — à un fédéral qui représente, en dehors de tout jeu partisan, leur gouvernement national.

Tom Courchene, l'auteur du rapport récemment soumis au gouvernement ontarien, tente dans ses autres écrits de distinguer entre Staatsnation ou Etat et Kultur-nation ou Nation. Selon lui, les Canadiens sont beaucoup moins prêts aujourd'hui à s'identifier à Ottawa quant à la vocation culturelle — le rôle de Kultur-nation — du gouvernement fédéral.

Je crois qu'il se trompe. Il n'y avait qu'à voir le groupe des premiers ministres à Jasper vers la fin d'août,

avec leurs désaccords internes, pour avoir une idée des conséquences d'un transfert massif des pouvoirs entre leurs mains. Les Canadiens n'ont pas l'habitude de mystifier le rôle du gouvernement fédéral. Mais leur culture politique leur apprend à associer ce dernier aux grands moments de leur histoire.

Certes, on n'est plus à l'époque de la construction des chemins de fer, de la politique nationale ou de l'ouverture de l'Ouest; les deux guerres mondiales sont derrière nous, la crise économique des années 30 aussi; on s'abre, hélas, dans les budgets de CBC—Radio-Canada, de l'ONF et du Conseil des arts, plutôt que de valoriser ces agences comme jadis.

Mais les Canadiens ne veulent au-

cunement le dépérissement du gouvernement fédéral ou la transformation de notre régime politique en régime confédéral où les provinces seraient les maîtres du jeu.

Il ne faut pas oublier l'opposition qu'on a sentie au Canada hors Québec face à l'Accord de libre-échange Canada-Etats-Unis; ou celle sur l'Accord du lac Meech avec sa politique que beaucoup de gens trouvaient excessivement décentralisatrice.

Il y a une crainte légitime chez tous les peuples du monde face au phénomène de la mondialisation et de ses retombées politiques et culturelles; il y a aussi beaucoup d'incertitude économique à l'horizon. L'expérience historique nous montre que c'est du côté du gouvernement fédéral — et non du côté des provinces — qu'on se tourne dans les moments de crise au Canada.

Alors que plane la menace d'un troisième référendum québécois sur la souveraineté d'ici l'an 2000 et qu'on vit dans l'incertitude quant à la survivance du Canada tel qu'on le connaît depuis 1867, pourquoi chercherait-on à affaiblir davantage le seul palier de gouvernement à vocation pancanadienne?

On peut discuter de nouveaux accommodements entre Ottawa et les provinces sur la gérance de nos programmes sociaux.

Mais la décentralisation massive prônée par Tom Courchene, Mike Harris et Ralph Klein ne confortera nullement une opinion publique canadienne à la recherche d'un minimum de sécurité quant à son avenir national.

C'est justement la symbolique de Kultur-nation véhiculée par le gouvernement fédéral auprès de la majorité des Canadiens qui lui permettra, au moment où son rôle économique est en déclin, de résister à l'assaut des oracles néolibéraux qui prèchent son démantèlement.

À P R O P O S

...des taxes sur le tabac

En 1996-1997, les revenus de la taxation des produits du tabac pour le Québec seront de 369 millions, soit 258 millions provenant de la taxe spécifique sur le tabac et 111 millions à l'égard de la TVQ.

Par ailleurs, depuis 1976-1977, la Loi concernant l'impôt sur le tabac prévoit qu'un montant additionnel doit être prélevé au moyen de la taxe spécifique et être versé mensuellement au Fonds spécial olympique (FSO), aux fins du financement de la dette de la Régie des installations olympiques (RIO).

Les versements au FSO atteindront 41 millions en 1996-1997.

Les revenus de la taxation du tabac (taxe spécifique et TVQ) ont augmenté substantiellement à partir du début des années 80, passant de 82 millions, en 1977-1978, à 682 millions en 1991-1992.

Par la suite, les revenus ont diminué de près de 60 % en raison du commerce illégal des cigarettes et de la diminution du niveau des taxes sur le tabac qui en a résulté. Après avoir chuté jusqu'à un plancher de 284 millions en 1994-1995, les revenus se sont établis à 373 millions en 1995-1996.

En proportion des revenus autonomes du gouvernement, les revenus de la taxation du tabac ont atteint un sommet de 3 % en 1985-1986. En 1996-1997, ils représenteront 1,2 % des revenus autonomes, une proportion équivalente à celle de 1977-1978.

Les revenus de la taxation du tabac évoluent principalement en fonction du taux de taxation, des prix et du niveau de la consommation des produits du tabac.

Fiscalité et financement des services publics, gouvernement du Québec, 1996.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Le gouvernement péquiste doit changer de cap

L'intérêt supérieur du Québec commande que le gouvernement et le Parti québécois cessent de promouvoir la souveraineté

RICHARD LE HIR

Député indépendant d'Iberville



Richard Le Hir, ex-ministre péquiste, aujourd'hui député indépendant d'Iberville.

Le Parti québécois, formant le gouvernement, aux prises avec la difficulté de gouverner dans un contexte extrêmement difficile, est-il encore l'instrument de choix pour les souverainistes?

d'Hydro-Québec, que j'avais déjà suggérée il y a quelques années alors que je présidais l'Association des manufacturiers, permettrait de desserrer l'étouffement des finances publiques en plus d'introduire dans la gestion de l'Hydro-Québec la rigueur et l'efficacité du secteur privé.

Sur le plan fiscal, le Québec ne peut se permettre de maintenir des écarts aussi importants que ceux qui se sont développés ces dernières années avec les autres provinces, notamment l'Ontario. Il est devenu urgent de les réformer, tout particulièrement au chapitre des taxes sur la mas-

se salariale. Comme si cela n'était pas déjà évident et n'avait pas déjà été répété sur tous les toits, on consulte au lieu de prendre le taureau par les cornes.

Pourtant ces mesures, si favorables qu'en soient les effets, ne suffiraient pas à provoquer une relance vigoureuse de l'économie québécoise. En pleine restructuration, celle-ci ne peut pas progresser sans le soutien inconditionnel du secteur privé. Or ce dernier boude le Québec en raison de l'option du gouvernement. La question n'est pas de savoir si c'est à tort ou à raison. Il suffit de savoir que cela se fait et de faire ce qu'il faut pour que cela cesse.

De toute façon, il faut s'interroger sur la légitimité politique pour un gouvernement de poursuivre une voie qu'un vote démocratique de sa population lui a fermée, aussi faible qu'elle soit la marge. Le gouvernement n'est pas seulement celui des perdants, il est aussi celui des gagnants et ces derniers sont en droit de s'attendre que leur majorité soit respectée sans avoir à sentir continuellement que leur gouvernement leur met le pistolet sur la tempe avec l'argent de leurs taxes.

Qui plus est, les Québécois ont le droit de mesurer les effets du nouveau rapport de force avec le gouvernement fédéral et les provinces issu du dernier référendum. En refusant de jouer démocratiquement le jeu du système, le gouvernement du Parti québécois se trouve à priver les Québécois d'un déblocage éventuel que la conscience de la force du vote souverainiste pourrait susciter dans le reste du pays pour tenter d'éviter la sécession du Québec. En maintenant son cap sur la souveraineté, le gouvernement braque le reste du Canada contre le Québec et les Québécois en font les frais.

Ce qui ne veut pas dire que la souveraineté ne soit pas un objectif légitime pour la société québécoise.

Mais, s'il y a lieu de maintenir le cap sur la souveraineté, la question mérite d'être posée, ceux qui partagent cet objectif doi-

vent désormais disposer d'un véhicule approprié à cet effet. Il en va de la paix sociale au Québec. À 49,5 % et plus dans les sondages depuis le référendum, on peut maintenant dire que la souveraineté constitue désormais une alternative que les Québécois sont prêts à envisager sérieusement.

Dans ces conditions, le Parti québécois, formant le gouvernement, aux prises avec la difficulté de gouverner dans un contexte extrêmement difficile, est-il encore l'instrument de choix pour les souverainistes?

Peut-il espérer faire progresser la cause de la souveraineté ou risque-t-il plutôt de compromettre l'appui à la souveraineté dans l'exercice de ses responsabilités de gouvernement?

L'idée de souveraineté a progressé tellement qu'elle n'a plus besoin de lui. En déplaçant le débat sur la souveraineté en marge de l'agenda politique partisane, on se trouverait à alléger et assainir le climat politique en enlevant aux groupes de pression, de quelque côté qu'ils se trouvent, le moyen de prendre le gouvernement du Québec en otage. Qui plus est, en faisant de l'adhésion à la souveraineté un choix individuel plutôt que partisan, on permettrait aux élus de tous les partis d'afficher leur préférence. L'avenir du Québec est une chose beaucoup trop sérieuse pour en laisser le monopole à un seul parti.

En somme, l'espoir est permis, même au Québec. Bien des choses sont possibles si le gouvernement assume ses responsabilités et passe à l'action. Aujourd'hui il doit renoncer démocratiquement à son option pour relever le triple défi du redressement des finances publiques, de l'emploi et de la modernisation de notre économie. Dans l'histoire de toute société, il est des moments où elle se trouve confrontée à des choix déchirants pour assurer son progrès. Le Parti québécois, qui s'est toujours identifié aux forces vives, veut-il jouer le rôle d'agent de changement auquel l'histoire le convie ou est-il devenue une force réactionnaire? L'intérêt supérieur du Québec est en jeu.

Mesquinerie policière

En prétendue «situation d'urgence», des policiers abusent de leur pouvoir

MATHIEU BOISVERT

Montréal

Lundi après-midi, 17 heures, en pleine heure de pointe sur le boulevard René-Lévesque, intersection University, direction est. Nous progressons pare-choc à pare-choc sur cette artère achalandée en pleine heure de pointe parce qu'un véhicule de police s'apprête à tourner à gauche sans avoir actionné ses gyrophares. Tout chauffeur averti sait qu'il est interdit d'effectuer un tel virage à ce moment de la journée. Je klaxonne, en vain, pour avertir ces imprudents conducteurs des dangers de leur manœuvre. Trop tard, ils se sont engagés dans le virage.

Puis, que vois-je! Le véhicule fait demi-tour, me poursuit et me rattrape aussitôt. Je m'arrête. On me demande pourquoi j'ai klaxonné. Je réponds et j'en profite pour m'enquérir des motifs à l'origine de la manœuvre de tout à l'heure: aurait-on, au Québec, deux codes de la route, un pour le civils, l'autre pour les policiers? On m'explique qu'il y avait situation d'urgence... Ah bon!

Rien de moins que vingt-cinq minutes plus tard, le constable Luc Gélinas (matricule 2592, district 25) me présente le résultat de sa réflexion policière, soit une première contravention de 116 \$ pour «utilisation de l'avertisseur sonore d'un V.R. sans nécessité» et une seconde de 40 \$ pour avoir «conduit un V.R. sans avoir avec soi l'attestation d'assurance». L'état de choc dans lequel j'étais m'ayant temporairement perturbé, je lui avais remis mes anciennes preuves d'assurances au lieu du nouveau certificat. On aurait tout de même pu m'avertir, j'aurais sur-le-champ fourni le plus récent, sans cérémonie, et ainsi pu corriger l'erreur.

Et l'urgence à l'origine de l'infraction policière au code de la route? Quand on y pense, la personne à plaindre, n'était-ce pas l'individu qui, si l'agent n'a pas menti, attendait désespérément la prompte arrivée de nos valeureux policiers... Après tout, ils peuvent bien consacrer vingt-cinq de leurs précieuses minutes en situation d'urgence pour rappeler à l'ordre un citoyen ofusqué de constater que les forces de l'ordre elles-mêmes ne respectent pas le code de la sécurité routière. En moins de temps qu'il n'en fallait, ces policiers sont donc de trois façons différentes venus confirmer l'image populaire du petit flic qui abuse inutilement, par simple mesquinerie, de son petit pouvoir. Dites-moi, monsieur le directeur de la police, est-ce ainsi que vous entendez propager la nouvelle image du policier montréalais au service de la communauté?

Les Indonésiens attendent le moment propice au changement, et ce moment approche...

Suharto aura 77 ans aux prochaines élections et une succession est inévitable; après 31 ans sous sa tutelle, le pays aspire à un renouvellement

JACQUES BERTRAND

Politologue et chercheur à l'Institut Nord-Sud

M. Bertrand revient d'un séjour de plusieurs mois en Indonésie.

Ces derniers temps, l'Indonésie a refait surface dans la manchette des journaux pour redépasser presque aussi rapidement. Les événements meurtriers du 27 juillet dernier ayant retenu temporairement l'attention de la communauté internationale, l'Indonésie semble revenue à son calme habituel. Le calme après la tempête, le retour à la «normalité» après quelques soubresauts; un petit chaos provoqué par quelques «radicaux», voudraient nous faire croire les autorités officielles. Bilan de la répression du 27 juillet: cinq morts, 150 blessés et... 74 disparus (selon le rapport préliminaire de la commission indonésienne des droits humains, publié le 31 août). Bilan de la répression pour mater une manifestation étudiante à Ujung Pandang les 23 et 24 avril derniers, trois morts et des dizaines de blessés. Combien de victimes seront encore nécessaires avant de convaincre Suharto que ce ne sont pas seulement les «radicaux» qui veulent du changement?

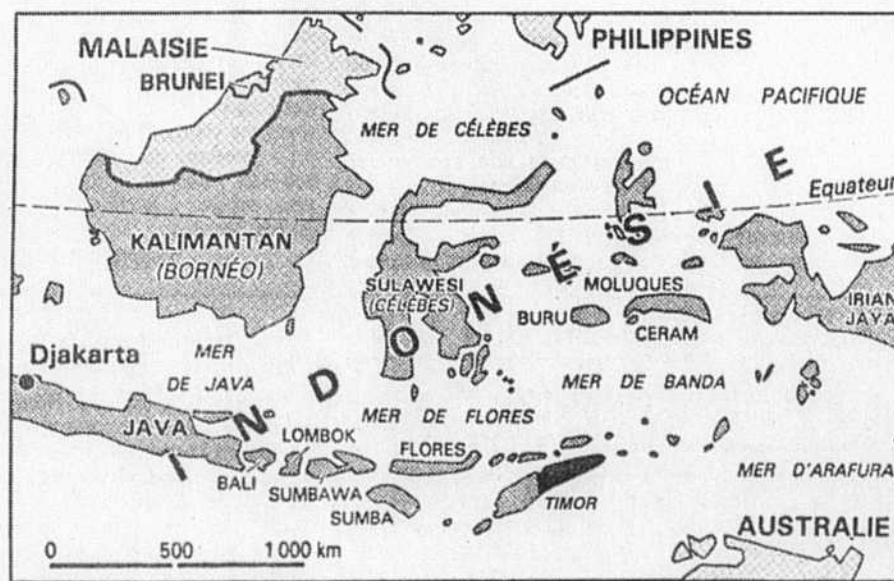
Si ces derniers troubles ont fait couler plus d'encre et plus de sang que d'habitude, ils ne représentent que le plus récent cycle de manifestations et de répression violente qui caractérisent le Nouvel Ordre du président Suharto. Ils démontrent l'échec d'un régime politique installé depuis plus de 30 ans qui a peut-être réussi à créer les fondements d'une croissance économique soutenue, mais aux dépens de la représentation populaire et des droits humains. Les Indonésiens attendent le moment propice au changement, et ce moment approche...

Suharto a réussi à jeter les fondements d'une croissance économique soutenue mais aux dépens de la représentation populaire et des droits humains

Depuis plusieurs mois, les relations entre les partisans de Megawati Sukarnoputri à la tête du Parti démocratique indonésien (PDI) et le gouvernement sont très tendues. Elue chef du PDI en 1993, Megawati dérangeait le gouvernement non seulement parce qu'elle est la fille de l'ex-président Sukarno, mais aussi parce qu'elle réussit à accéder au leadership du PDI contre les tentatives du gouvernement de l'en empêcher. Si le gouvernement a semblé accepter cette situation, à l'approche des élections de 1997 il devint plus nerveux et inquiet du pouvoir symbolique que donne son lien familial à cette femme qui, autrement, est jugée peu charismatique.

En appuyant le congrès spécial de Medan, qui divisa le PDI en élisant un nouveau chef en juin dernier, le gouvernement se vit confronté à des manifestations massives et répétées dans presque toutes les villes principales du pays, suggérant même à certains intellectuels indonésiens qu'une révolution était enfin arrivée. Si la brutale intervention des forces armées pour déloger les occupants du quartier général du PDI a mis fin aux manifestations sympathisantes de Megawati, ce répit n'est que temporaire.

Pourquoi Suharto se préoccupe-t-il avec tant d'acharnement d'écarter Megawati alors qu'il ne risque nullement de perdre ces élections, toujours bien orchestrées pour assurer le *statu quo*? C'est que le moindre petit changement à ce rituel quinquennal, quelques pour cent de plus qu'à la dernière élection pour un PDI dirigé par Megawati, peut grandement déranter ce système autoritaire dont les mesures de contrôle ressemblent ironiquement à celles de l'ancien régime soviétique. Plus important encore, le PDI pourrait proposer Megawati comme candidate à la présidence, lors de la réunion de l'Assemblée consultative du peuple (MPR), issue en partie des élections législatives et dont le devoir principal est d'élire le président. Puisque aucun autre candidat que Suharto n'a jamais été proposé depuis l'instauration du Nouvel Ordre en 1965,



La république d'Indonésie s'étend sur près de deux millions de km² (le Québec en compte 1,68 million) et compte 198 millions d'habitants, ce qui en fait l'un des premiers pays du monde.

un tel geste revêtirait de l'hérésie. Ainsi Suharto utilise ses tactiques habituelles pour écarter les opposants potentiels et paralyser les groupes nuisant à son régime afin de pouvoir tranquillement organiser cette «fête de la démocratie» (*pesta demokrasi*), telles qu'on appelle ces élections. On laisse s'échapper la vapeur accumulée, les jeunes sortent dans les rues et organisent des manifestations, on crie au changement pour finalement donner une majorité au Golkar, le parti gouvernemental, et ramener Suharto au pouvoir. Tout rentre dans l'ordre; c'est un rituel qui ressemble étrangement à un spectacle de *wayang kulit*, le spectacle javanais d'ombres chinoises.

Le prochain cycle de ce rituel, cependant, sera beaucoup plus tendu. Si l'on peut s'attendre vraisemblablement à ce

que Suharto soit encore une fois réélu, il reste que l'homme aura 77 ans et qu'une succession est inévitable. Après 31 ans sous la tutelle de Suharto, les Indonésiens sont d'autant plus impatients de voir du changement. Or, la ruse politique qui a permis à Suharto de se maintenir au pouvoir prévient aussi les rivaux; ainsi, il n'y a aucun successeur potentiel qui puisse générer suffisamment d'appui pour une transition facile. La mise à l'écart de Megawati visait à éviter une mobilisation symbolique qui pourrait menacer Suharto; l'effet boomerang risque fort de lui attirer encore plus de sympathie et d'appui populaire. S'il songe à préparer un candidat à la succession qui préserverait le *statu quo*, telle sa propre fille Siti Hardijanti Rukmana, Suharto devra mesurer sa popularité à celle de Megawati. Face à ce dilemme et à une fatigue évidente du pouvoir, Suharto reprend un vieux thème pour écraser ses ennemis: la menace communiste. En associant Megawati au nouveau Parti du peuple démocratique (PRD, non reconnu officiellement), en faisant un parallèle entre le PRD et l'ancien Parti communiste (PKI), illégal depuis 1965, et en harcelant les membres du PRD et Megawati depuis quelques semaines, Suharto s'attire plus de cynisme que d'appui. Il y a longtemps que le communisme est mort en Indonésie, au coût du massacre d'un demi-million de personnes, et nul ne songe vraiment à ce qu'un tel drame se reproduise. En associant au communisme l'ardent désir de changement que les événements des dernières semaines suggèrent, Suharto ne fait que s'embourber dans un marasme politique visant à maintenir un système autoritaire malade et désuet.

Le nombre des victimes s'accumule donc au fil des tentatives de préserver le régime. Espérons que le pire est passé; malheureusement, je crois qu'il reste à venir...

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précorat (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Le Gault, Benoît Mungier; Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramier (adjointe au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Coulon; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis). **La documentation:** Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (éditeurs); Rachel Rochefort (Ottawa). **LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING** Martine Dubé (directrice); Daniel Barbeau (directeur adjoint); Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyline Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). **LA PRODUCTION** Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production); Marie-France Turgeon (responsable de la production); Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. **SERVICE À LA CLIENTÈLE** Johanne Brien (responsable); Évelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements); Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. **L'ADMINISTRATION** Yves Bouthiette (contrôleur); Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines); Nicole Carmel (responsable des services comptables); Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. **LE CONSEIL DU DEVOIR INC.** Yves L. Duhaime (président). **LA FONDATION DU DEVOIR** Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

RADIO-CANADA «Nos gens sont déjà dans la rue»

SUITE DE LA PAGE 1

d'effectuer ses coupes bien avant la direction de Toronto.

Pour sa part, la responsable de la télévision, Michèle Fortin, a évalué à 304 le nombre de mises à pied qu'il lui reste à annoncer, sans parler des 650 déjà effectuées. Le budget de ce service sera de 272 millions en 1998, comparativement à 342 millions en 1994.

Le personnel travaillant à la radio sera durement touché. Le budget de la radio française passera de 82 millions à 62 millions en quatre ans, et son personnel de 1050 à 700. Quelque 240 nouvelles mises à pied (33 % des effectifs) seront effectuées dans les prochains mois à la radio française, 120 en région et 120 à Montréal. La production locale et régionale diminuera.

La déception dans les services radio a été vive parce que plusieurs espéraient que la radio serait partiellement épargnée, ce qui n'a pas été le cas puisque le conseil d'administration a opté pour une coupe dans l'ensemble des services.

Lundi, les responsables des deux services français, Mme Fortin et Marcel Pénin, répondront aux questions de leurs employés et apporteront quelques précisions sur les compressions.

Le plan annoncé hier est loin de faire l'unanimité. Au contraire. De nombreux critiques ont remarqué que le gouvernement libéral s'était engagé à assurer à Radio-Canada un financement stable, pluri-annuel.

«Le premier mandat de ce gouvernement n'est même pas terminé et le budget de Radio-Canada est amputé du tiers», a déploré la députée bloquiste Suzanne Tremblay, qui a décrit la journée d'hier comme «une journée d'une grande tristesse». Mme Tremblay a également noté «qu'il n'y a pas grand-chose [dans l'annonce de M. Beatty] pour défendre les francophones hors Québec».

«Un rêve s'effondre», dit Florian Sauvageau

Sur ce dernier point, Florian Sauvageau, professeur de journalisme à l'Université Laval, conclut plus brutalement

qu'«un rêve s'effondre». La vision d'un pays offrant des services bilingues d'un bout à l'autre est balayée par l'économie, disaient hier sur les ondes du Réseau de l'information.

Pourtant, les compressions dans les stations régionales n'ont pas empêché M. Beatty d'invoquer le retour au mandat initial de Radio-Canada. En confirmant le virage canadien que prendra la télé anglaise, qui abandonnera complètement, sous peu, les émissions américaines, M. Beatty s'est réjoui du retour aux sources du télédiffuseur.

Mais la canadianisation des ondes entraînera une baisse de revenus publicitaires et c'est cette diminution, prévue, qui a conduit le conseil d'administration à opter pour l'insertion de plages publicitaires à l'intérieur des émissions d'information. La télévision anglaise devra réduire ses effectifs de 38 % au cours des 18 prochains mois, ce qui représente 1225 postes. La radio anglaise abolira 500 postes (ou 32 % des effectifs).

Le président du Syndicat des communi-

cations de Radio-Canada, Gilles Provost, note de son côté que «la situation est beaucoup plus dramatique du côté de la télé anglaise» parce que ce secteur devra produire plus d'émissions avec des milliers d'employés en moins. Il prend soin de préciser cependant que si les mises à pied annoncées hier sont moins importantes pour le secteur de la télé française, c'est surtout «parce que nos gens sont déjà dans la rue».

Le personnel des régions est par ailleurs très inquiet. Désormais, seules les villes de Montréal, Ottawa, Québec et Moncton conserveront une émission quotidienne de nouvelles d'intérêt local en semaine.

Dans l'Ouest, Radio-Canada présentera, pour tout l'Ouest canadien, une seule émission quotidienne d'une heure, en provenance de Winnipeg. Les bulletins de 30 minutes en provenance de Vancouver, Edmonton et Regina sont abolis.

Par ailleurs, Mme Fortin a confirmé hier que les stations régionales ne produiraient plus d'émissions pour le réseau et que la production de séries serait désormais limitée à Montréal et Québec.



PHOTO REUTER

LES CACATOËS noirs à queue rouge peuvent valoir jusqu'à 16 000 \$ US au marché noir. Dans le nord de l'Australie, où Peter McGrath en fait l'élevage (notre photo), les autorités songent à en légaliser le commerce pour lutter contre la contrebande et protéger leur habitat.

EN BREF

Dion invite Chrétien à améliorer son français

Ottawa (PC) — Pour se faire aimer davantage des Québécois, le premier ministre Jean Chrétien devrait refaire son image et améliorer son langage, a affirmé mercredi soir le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion, sur les ondes de RDI. «Je ne le nie pas. M. Chrétien est mal aimé par plusieurs Québécois», a admis M. Dion dans le cadre de l'émission *Maison neuve à l'écoute*. Il est aimé par beaucoup d'entre eux, mais pas suffisamment. Le rôle de M. Chrétien dans le débat constitutionnel continue de hanter le premier ministre, a reconnu le ministre. Cet épisode a fait croire à beaucoup de Québécois que «M. Chrétien travaillait contre eux, quoi, qu'il était acheté par les Anglais contre les Français. Moi, (...) je voudrais dire aux Québécois: bon, on peut aimer ou ne pas aimer son style. Moi aussi, j'aimerais mieux qu'il parle mieux français et tout ça, mais je sais que M. Chrétien est un homme extrêmement humain, proche des gens et qui veut le bien des gens. Il comprend les problèmes, les comprend vite. Puis il n'est pas rigide comme on croit.»

Un désespéré bloque le pont

(PC) — Le pont Jacques-Cartier a été fermé à la circulation pendant plus de deux heures hier parce qu'un désespéré menaçait de se jeter en bas de la structure, sur la rue Notre-Dame. Les policiers ont finalement réussi à le convaincre de renoncer à son projet. Le pont a été fermé de 16h45 à 19h35, perturbant la circulation en pleine heure de pointe, à un point tel que le pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine était encore complètement bloqué à 19h30.

DEMAIN

L'Assemblée générale de l'ONU ouvre ses travaux

Dès lundi, des dizaines de chefs d'État commenceront à arriver à New York pour assister aux travaux de l'Assemblée générale des Nations unies. Plusieurs d'entre eux en profiteront pour signer le Traité d'interdiction des essais nucléaires. Ils discuteront aussi du renouvellement du mandat du secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, et de l'Initiative spéciale pour l'Afrique. Jocelyn Coulon revient d'un séjour aux Nations unies et entame demain dans *Le Devoir* une série d'articles sur les grands thèmes de cette assemblée.

Un dossier sur Claude Gauvreau

Le Vampire et la Nymphomane est le seul opéra de Claude Gauvreau. Étrangement actuel, ce cri étouffé met en scène des personnages et des musiques étranges. Où se place ce texte dans l'œuvre du poète-dramaturge? Comment peut-on mettre du Gauvreau en musique? Dans quel genre d'environnement et selon quel type de montage financier peut-on produire une telle «machine»? Cinq journalistes du



Devoir se sont penchés sur ces questions. A lire demain dans le cahier des Arts.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)
Avis publics (514) 985-3344
Petites annonces (514) 985-3344

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 990, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

BERTRAND Un coup de pousse autochtone

SUITE DE LA PAGE 1

Brisant un silence de deux semaines, M. Bertrand a indiqué qu'il avait la ferme intention de poursuivre ses actions en justice, hier lors d'une conférence-bénéfice réunissant quelque 500 de ses sympathisants au Ritz-Carlton. Il soutient que sa décision de continuer le combat s'appuie sur une réflexion mûrie et un «soutien massif» de la part de citoyens.

«Je vais continuer pour vous, et maintenant je ne serai plus seul. Je dirais "nous", a-t-il déclaré sous les applaudissements de la foule. Je serai votre porte-parole. La cause restera au nom de Guy Bertrand, mais ça sera comme un recours collectif. Il y aura des millions de demandeurs derrière moi.»

L'avocat estime que la tenue d'un procès est «le seul moyen» à la disposition des citoyens «pour obliger le gouvernement du Québec à respecter la primauté du droit, soit la Constitution, les tribunaux et les lois».

«Ce sera l'occasion de dissiper certains mythes véhiculés par les indépendantistes», a fait valoir M. Bertrand, reprenant dans son allocution ses thèmes les plus chers, à savoir que la sécession est une «menace sérieuse» aux droits et libertés, un «coup d'État institutionnel» qui mènerait inéluctablement le Québec dans «le chaos, l'anarchie».

Guy Bertrand, autrefois un souverainiste, veut faire établir comme illégale toute déclaration unilatérale de souveraineté du Québec. Il estime que la manière démocratique de faire la sécession consiste à obtenir le consentement de tous les partenaires canadiens.

À la fin du mois d'août dernier, le juge Robert Pigeon, de la Cour supérieure du Québec, avait déclaré recevable la requête de Me Bertrand, refusant ainsi les objections du gouvernement du Québec. Le ministre de la Justice, Paul Bégin, avait soulevé cinq arguments — tous rejetés — pour prétendre que les tribunaux n'avaient pas à se pencher sur la question de la souveraineté du Québec puisqu'il s'agissait d'une question politique.

Le gouvernement Bouchard a décidé il y a deux semaines de ne plus croiser le fer en cour avec Guy Bertrand, ne reconnaissant aucune compétence aux tribu-

naux pour décider de la légalité d'une éventuelle sécession du Québec. «La cour n'a vraiment pas juridiction, ce n'est pas de son ressort», avait déclaré le ministre Bégin. Il revient au peuple québécois de se prononcer sur son avenir.»

Hier, M. Bertrand a de nouveau qualifié l'approche déclinante du gouvernement du Québec à l'égard de sa cause de «geste révolutionnaire». «Aucun gouvernement démocratique ne peut se placer au-dessus de sa Constitution et de ses tribunaux», a-t-il tonné.

«Le gouvernement du Québec fait un geste d'une gravité extrême et place désormais le projet de sécession hors la loi, au risque de plonger la société québécoise dans le chaos, l'anarchie, le désordre et les luttes incessantes», a-t-il ajouté.

Selon M. Bertrand, la sécession du Québec ne peut se réaliser autrement qu'avec un amendement constitutionnel et le consentement du reste du Canada.

Ottawa semble toujours déterminé à démontrer qu'en droit, le Québec ne peut déclarer unilatéralement son indépendance. Mais il n'a toujours pas décidé, a indiqué la semaine dernière le ministre de la Justice Allan Rock, s'il continuera de faire front commun avec Guy Bertrand ou s'il ne s'adressera pas plutôt à la Cour suprême.

Guy Bertrand s'est néanmoins dit satisfait hier des déclarations du ministre Allan Rock. Hier, lors du lancement de la version anglaise de son livre, *Plaidoyer pour les citoyens*, il a invité le fédéral à intervenir davantage dans cette cause.

L'avocat avait laissé entendre il y a quelques semaines qu'il pourrait mettre fin à sa guérilla juridique si Québec et Ottawa renonçaient à présenter leurs points de vue devant la cour.

Le coût des procédures ne semblait pas tout à fait étranger à l'hypothèse d'y mettre fin.

La conférence-bénéfice d'hier devait permettre d'amasser un peu d'argent, les participants ayant déboursé 150 \$ ou 500 \$ pour assister au discours de Me Bertrand.

Les autochtones ont par ailleurs promis hier de s'engager dans la cause et d'épauler financièrement Guy Bertrand.

ELTSINE Comme au temps des Soviétiques

SUITE DE LA PAGE 1

dra fin avec la signature d'un troisième décret par M. Eltsine, après l'intervention chirurgicale, ajoute le texte.

Dimanche, de source proche du Kremlin, on avait indiqué que M. Eltsine signerait ce troisième décret dès qu'il se réveillerait de l'anesthésie.

Le chef du centre médical du Kremlin, Sergueï Mironov, a laissé entendre hier que la préparation du président Eltsine à son opération du cœur pourrait être plus longue que prévu, tout en démentant que l'intervention chirurgicale puisse être annulée.

«Depuis que le président a accepté l'opération, la question [de l'annulation] n'est s'est jamais posée», a affirmé le docteur Mironov, cité par Interfax, «mais le fait qu'il faille plus de temps que prévu pour préparer Eltsine à l'opération, c'est une autre question».

Le quotidien *Nezavissimaïa Gazeta* avait laissé entendre mercredi que le pontage coronarien du président, prévu fin septembre, pourrait finalement ne pas avoir lieu. Des sources russes et des spécialistes occidentaux ont souligné à plusieurs reprises que le mauvais état général du patient, qui a déjà été victime d'infarctus, aggrave fortement les risques opératoires.

Interrogé sur le temps de préparation à l'opération, le docteur Mironov a répondu que «la possibilité pour les médecins d'examiner Boris Eltsine à l'hôpital central de Moscou, où il restera jusqu'à la fin de la semaine, contribuera considérablement à accélérer les tests nécessaires».

Aucun commentaire officiel n'a cependant permis de se faire une idée des risques réels, ni de l'état de santé de

Boris Eltsine. L'atmosphère de secret qui règne autour de l'opération du président est renforcée par le refus systématique des cardiologues les plus réputés de Russie de répondre aux questions des journalistes — y compris aux questions techniques — à propos de l'opération du président.

Surveillance étroite et discrète de la part de Washington

Les États-Unis suivent de près la transition du pouvoir à Moscou et tentent d'en percer les mystères comme au temps des Soviétiques.

Même si Washington laisse entendre que les dispositions prises sur le plan institutionnel pour pallier l'incapacité du chef du Kremlin relèvent avant tout des affaires intérieures du géant russe, les experts au sein de l'administration Clinton veulent s'assurer que la transition à la tête de l'État russe se fait bien dans le respect de l'ordre constitutionnel démocratique.

Cette discrète mais étroite surveillance par Washington de l'état de santé du président russe et des luttes de pouvoir au sein de la classe dirigeante a forcé les décideurs américains à recourir aux bonnes vieilles méthodes des kramlinologues qui, du temps de l'Union soviétique, s'acharnaient à repérer, au-delà d'un pouvoir incarné par un leader souvent âgé et impotent, le lieu réel des prises de décision.

«Nous sommes tenus informés de manière régulière des développements au sein de la structure dirigeante» à Moscou, explique, sous couvert de l'anonymat, un responsable à la Maison-Blanche, en estimant «disposer d'une

bonne image» de ce qui s'y passe.

Le choix du premier ministre a suscité un accueil favorable dans la capitale américaine. «Nous avons une grande confiance dans M. Tchernomyrdine», a-t-il confié en rappelant que le vice-président américain Al Gore a développé une réelle amitié avec le chef du gouvernement russe.

A plusieurs reprises, les Américains ont proposé une assistance médicale au président russe, déjà victime de deux crises cardiaques l'an dernier et qui serait aussi atteint d'une cirrhose du foie et souffrirait occasionnellement de dépression. Une proposition que le Kremlin a ignorée jusqu'à présent.

Néanmoins, le président Clinton a tenu à appeler au téléphone son homologue russe durant le week-end. Au cours d'une brève conversation d'une dizaine de minutes, il lui a fait part de ses bons vœux avant son opération cardiaque.

Le chef de la Maison-Blanche l'a également félicité pour son attitude consistant à pratiquer la transparence sur son opération vis-à-vis du peuple russe, une pratique qui tranche singulièrement avec le secret le plus absolu qui entourait l'état de santé des dirigeants de l'ex-URSS.

Les responsables américains disent ne pas «être préoccupés ou alarmés» outre mesure par l'opération délicate et lourde que doit subir le dirigeant russe et refusent pour l'instant de spéculer sur de possibles complications médicales qui prolongeraient sa convalescence.

Toutefois, note Robert Sharlet, politologue à l'Union College de l'État de New York, «à coup sûr, ses activités seront considérablement allégées, comme ce fut le cas durant des années pour Andropov et Tchernenko».

YES SIR! «Des programmes moins nombreux et plus ouverts»

SUITE DE LA PAGE 1

but du mois, a été largement diffusé dans le milieu des affaires, histoire de préparer le terrain pour «un plus grand partenariat avec le privé». Le document comprend de longs textes du directeur et de Donna Scott, présidente du conseil d'administration, pour expliquer le rôle du CAC et ses multiples interventions.

On y rappelle aussi les retombées concrètes du «plan stratégique» adopté l'année dernière, à la suite d'une consultation pan-canadienne des artistes et des compagnies subventionnées. En 1996-1997, l'organisme national de soutien des arts reçoit 96 millions de crédits parlementaires, soit 12 millions de moins qu'en 1992-1993. Le Conseil a notamment entrepris de réduire ses coûts administratifs de moitié sur une période de trois ans, pour ainsi les faire passer de 22 % à 15,5 % du budget global. Le tiers du personnel a été remercié et d'autres postes seront abolis d'ici 1998.

Le directeur affirme que toutes les personnes encore liées au CAC, du personnel aux membres du conseil d'administration, sont en plein remue-ménages. La se-

maine prochaine, il va rencontrer les responsables des services des arts, maintenant réduits de dix à sept. «On veut se restructurer pour avoir des programmes moins nombreux et plus ouverts», dit l'écrivain, auteur du célèbre roman *La Guerre, yes sir!*. On va se demander où l'argent que l'on distribue sera le mieux investi pour le bien de chaque discipline et le bien des artistes. [...] Je vais demander à chacun des directeurs de section ce qu'il fait avec son budget, pourquoi il le fait, quelles sont les retombées de ses investissements. [...] Ce sera douloureux. Notre défi c'est de réinventer un Conseil des arts selon les conditions actuelles.»

Le directeur refuse toutefois de préciser quand les effets de cette pratique se feront sentir. La «révolution» de palais devrait tout de même se conclure dans le cadre du quarantième anniversaire de fondation de l'organisme, qui sera célébré en 1997, et avant la fin du mandat de trois ans de Roch Carrier, qui se termine en juin prochain.

Tout en se disant conscient de la nécessité de fonctionner dans le cadre de réductions budgétaires, le directeur espère aussi que le gouvernement fédéral va se doter d'une politique des arts pour indiquer clairement quel rôle

il entend faire jouer aux grandes institutions culturelles du pays, en général, et au Conseil, en particulier. «Nous devons savoir comment ces institutions doivent travailler, quels sont les buts du gouvernement et les objectifs à long terme», dit-il, en reprenant presque mot pour mot une demande formulée dans le trente-neuvième rapport annuel du CAC.

Il serait alors facile d'en profiter pour favoriser une plus grande ingérence du politique dans les affaires culturelles, par exemple pour demander au Conseil de favoriser davantage l'unité nationale. «L'autonomie du Conseil par rapport au gouvernement ne doit pas être remise en question», réplique le directeur qui affirme du tac au tac que «le Conseil a fait un sacré bon travail pour développer l'unité nationale dans sa diversité».

Cela dit, Roch Carrier refuse de dévoiler s'il demandera un second mandat à la direction du CAC, après la révolution annoncée. «Il semble y avoir une sorte de pattern pour ceux qui sont dans le service public: ils sont là pour fermer les choses. Mais pour moi, c'est très clair: j'ai été fermé une fois, je ne veux pas être fermé deux fois», dit celui qui a dirigé le Collège militaire royal de Saint-Jean jusqu'à sa fermeture en 1994.